

ANALYSES **7**
2020



Rapport PIBien-être

STATEC

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Dr Serge Allegrezza

La reproduction totale ou partielle est autorisée à condition d'en citer la source.

Rédaction

Fofo Senyo Ametepe

Date de clôture statistique:

Octobre 2020

ISSN: 2658-963X

STATEC

Institut national de la statistique et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner

13, rue Erasme

L - 1468 Luxembourg-Kirchberg

+352 247 - 84219

info@statec.etat.lu

www.statec.lu

statec.lu

Table de matières

Introduction	4
Synthèse des résultats	6
PIBien-être : la note méthodologique	7
Synthèse des principaux indicateurs de bien-être	10
Domaine 1 : Revenu et patrimoine	13
Domaine 2 : Emploi	29
Domaine 3 : Logement	39
Domaine 4 : Santé	45
Domaine 5 : Équilibre vie professionnelle – vie privée	51
Domaine 6 : Education, compétence et culture	57
Domaine 8 : Gouvernance et citoyenneté	65
Domaine 9 : Environnement	71
Domaine 10 : Sécurité physique	81
Domaine 11 : Bien-être subjectif	87
Élaboration de l'indicateur composite LIW [Luxembourg Index of Well-Being]	93
Impact du COVID-19 sur le bien-être au Luxembourg	104
Conclusion et discussion	111
Glossaire	113

Introduction

La pandémie de COVID-19 a coupé le cours des choses entre un “avant” et un “après”. Cette césure soulève de nombreuses questions fondamentales sur la vie en société, sur l’échelle des valeurs : empathie et solidarité (distanciation sociale, port du masque) par opposition à l’individualisme aveugle. L’impératif du bien commun par rapport aux aspirations individuelles a été mis en scène.

La crise sanitaire a également mis en évidence le rôle de la vérité scientifique, la hiérarchie de l’essentiel à la survie opposé au futile et au superflu. On a revu l’échelle des emplois [et des salaires] selon leur utilité sociale : le personnel soignant, les caissières, les livreurs... ont été valorisés. La crise du coronavirus a mis à nu les vulnérabilités multiples face aux grands défis souvent refoulés ou ignorés : pandémies, réchauffement climatique, crises financières. Ces questions nous amènent à nous interroger sur notre conception du bonheur pour nous et nos proches, sur le sens de la vie, mais également sur le bien-être de nos semblables, de la collectivité au sens large, et sur son acceptation au-delà de nos frontières. Heureusement, certaines dimensions du bien-être peuvent être approchées statistiquement.

Que ressentaient nos concitoyens au plus fort de la crise ? Pour certains, la crise sanitaire a marqué un temps de la réflexion, de la sobriété, des grandes ballades en famille, du resserrement des liens sociaux. Pour d’autres, elle a rimé avec perte de repères, précarité et peur du lendemain. La crise du coronavirus rime aussi avec solitude. C’est ce qui ressort des enquêtes ad hoc réalisées par le STATEC.

Appui unanime du Parlement

Le 21 janvier 2020, la Chambre des Députés a lancé un grand débat autour de la question de la mesure du bien-être. Ce débat, riche, bien documenté, vivant, clôturé le 6 février par une résolution unanime. Elle montre l’intérêt que les représentants de la nation portent à la question du bien-être au sens large. Comment maîtriser et orienter notre développement, considéré par certains comme effréné ? Le PIBien-être permet d’éclairer cette interrogation qui hante les médias et les responsables politiques depuis des années.

Tout le monde concourt à l’idée que l’indicateur du PIB, omniprésent dans les médias, certes indispensable, doit être complété, voire dépassé. Tous les partis et sensibilités se sont prononcés pour le développement et l’utilisation de l’indicateur élargi, alternatif, le PIBien-être. Une motion adoptée à l’unanimité est venue renforcer le développement de cet outil. Le Ministre de l’Économie, Franz Fayot, a même proposé de l’intégrer dans la procédure budgétaire.

PIB versus LIW

Ce rapport combine le tableau de bord de 27 indicateurs, sélectionnés parmi la liste des 63 indicateurs initialement retenus par le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD), avec les premiers résultats des enquêtes réalisées par le STATEC lors du confinement sur certains aspects de la vie des résidents. Ces résultats et les indicateurs du tableau de bord pointent les groupes les plus vulnérables en termes de bien-être et ceux qui ont été relativement plus impactés par la crise sanitaire.

Comme le tableau de bord couvre de nombreuses dimensions liées au bien-être, le STATEC propose un indicateur composite synthétisant en un seul chiffre les différentes dimensions qui le composent, le Luxembourg Index of Well-being (LIW). Le LIW permet de couvrir des aspects du bien-être comme les inégalités, la santé, le travail, l’éducation, l’équilibre vie privée-vie professionnelle, l’environnement, la sécurité physique ou les relations avec la famille ou les amis. Rappelons que le PIB est aussi un indicateur composite, puisqu’il agrège la valeur ajoutée monétaire de milliers d’entreprises qui produisent des biens et services très divers. Le Luxembourg Index of Well-being a retrouvé son niveau de 2011 après avoir chuté fortement contrastant avec l’évolution du PIB par tête d’habitant qui n’a cessé de progresser depuis 2013. Le LIW a progressé de 1% depuis 2010, le PIB/tête de 12.1%.

En 2019, le bien-être au Luxembourg avait presque retrouvé son niveau de 2010, après une baisse spectaculaire observée entre 2011 et 2013. La dégradation du bien-être à l’époque découlait de plusieurs facteurs : la hausse des infractions répertoriées par la police, celle du taux de chômage, et l’augmentation du taux de risque de pauvreté. Parallèlement la confiance dans les institutions a baissé, tout comme la part des personnes déclarant être en très bonne ou bonne santé. Renversement de tendance en 2013 avec une augmentation du bien-être au Luxembourg, hausse qui sera encore plus marquée à partir de 2016. Cet essor découle principalement de trois facteurs : la hausse du sentiment de sécurité, la confiance des résidents dans les institutions, et l’amélioration du capital humain, c’est-à-dire l’augmentation du nombre de résidents titulaire d’un diplôme d’études supérieur. Dans le même temps, les inégalités de revenus se sont accrues au Luxembourg, surtout entre les actifs, de même que les difficultés rencontrées par les ménages pour assumer toutes leurs dépenses. Les groupes les plus vulnérables sont les personnes les plus défavorisées et celles en mauvais état de santé. Enfin, la part relative des coûts du logement dans le revenu des ménages demeure toujours élevée au Luxembourg. A terme, un certain décrochage risque de se produire car la part de ces coûts a fortement augmenté pour les ménages qui disposent des plus faibles revenus.

Avant la crise du coronavirus, le bien-être au Luxembourg s'est amélioré selon le World Happiness Report des Nations Unies [World Happiness Report, 2019]. Cette bonne tenue découle principalement d'une espérance de vie élevée, d'un meilleur soutien du réseau social, et d'un PIB par habitant parmi les plus élevés du monde. D'après le Better Life Initiative de l'OCDE¹, le bien-être s'améliore également au Luxembourg en 2018, porté par la hausse du revenu et du patrimoine des ménages. En revanche, le rapport souligne une aggravation des inégalités liées au revenu. Il faut craindre que l'impact de la crise sanitaire va dégrader l'inégalité et la pauvreté au Luxembourg. La forte récession [baisse du PIB de 6% en 2020, selon le STATEC] et la hausse du chômage devraient faire baisser le bien-être subjectif des résidents au Luxembourg.

Les affres du confinement

Le confinement a perturbé le calendrier de la collecte des données. Certaines enquêtes, comme celle sur les conditions de vie [EU-SILC], n'ont pu être réalisées dans les temps en raison de la crise sanitaire. En revanche, le STATEC a lancé une étude spécifique STATEC-COVID19 visant à appréhender la situation des ménages durant le confinement et a ajouté des questions ciblées sur le bien-être dans des enquêtes en cours, comme par exemple l'enquête "tourisme", permettant une riche moisson de données sur cet épisode crucial.

Grâce à ces enquêtes nous savons que le confinement a engendré la diminution du revenu d'un résident sur six. La pandémie a également bouleversé notre vie professionnelle avec une explosion du télétravail qui a concerné sept salariés sur dix. Tous ces facteurs [revenu, emploi, cadre de vie] ont un impact sur le bien-être des résidents. Le confinement a eu un effet négatif sur le moral² d'un tiers des résidents et sur la santé physique d'une personne sur six. Le tiers des résidents a éprouvé un sentiment d'inquiétude, et la solitude a été ressentie beaucoup plus que d'habitude par un résident sur cinq. La hausse des sentiments d'anxiété et de dépression a été aussi observée.

Les impacts négatifs du confinement ont encore renforcé ces inégalités et les femmes et les jeunes sont aujourd'hui les plus affectés par cette crise. Sans doute que ces groupes vivent moins bien au Luxembourg en 2020 qu'en 2018 et encore moins bien qu'en 2010.

Ce rapport commence par la présentation d'un tableau de bord des indicateurs qui ont été retenus pour le projet PIBien-être. Pour une grande partie de ces indicateurs, nous disposons d'informations annuelles depuis 2009 ou 2010, ce qui permet de faire une analyse plus détaillée permettant d'apprécier leur évolution récente, et de faire des comparaisons avec les pays voisins. Pour chacun de ces indicateurs, ce rapport expose sa définition, présente les principaux résultats obtenus à partir de données d'enquêtes [EU-SILC, LFS, Eurobaromètre, etc.] ou d'autres statistiques officielles et, enfin, compare la situation du Luxembourg avec celles dans les autres États membres de l'UE ou de la zone euro.



Dr. Serge ALLEGREZZA

1 <http://www.oecd.org/statistics/Better-Life-Initiative-country-note-Luxembourg.pdf>

2 <https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2020/PDF-08-2020.pdf>

Synthèse des résultats

Le confinement lié à la pandémie du Covid-19 a causé une dégradation du bien-être pour le quart des résidents en 2020. Les conséquences économiques liées à cette crise sanitaire ont engendré la diminution du revenu d'un résident sur six. La pandémie a également bouleversé notre vie professionnelle avec une explosion du télétravail qui a concerné sept salariés sur dix. Tous ces facteurs (revenu, emploi, cadre de vie) ont un impact sur la santé des résidents. Le confinement a eu un effet négatif sur le morale³ du tiers des résidents et sur la santé physique d'une personne sur 6. Tous ces bouleversements ont un effet important sur le bien-être de la population. Le tiers des résidents a éprouvé un sentiments d'inquiétude, et la solitude a été ressentie beaucoup plus que d'habitude par un résident sur cinq. La hausse du sentiment d'anxiété et du sentiment de dépression a aussi été observée.

Faisons un petit retour en arrière : en 2019, le bien-être au Luxembourg avait presque retrouvé son niveau de 2010, après une baisse spectaculaire observée entre 2011 et 2013. La dégradation du bien-être à l'époque découlait de plusieurs facteurs : la hausse des infractions répertoriées par la police, celle du taux de chômage, et l'augmentation du taux de risque de pauvreté liée aux difficultés à joindre les deux bouts. Parallèlement la confiance dans les institutions a baissé, tout comme la part des personnes déclarant être en très bonne ou bonne santé. Renversement de tendance à partir de 2014, avec une augmentation du bien-être au Luxembourg, qui sera encore plus marquée à partir de 2016. Cet essor découle principalement de trois facteurs : la hausse du sentiment de sécurité, de la confiance des résidents dans les institutions tout comme de la bonne tenue du marché du travail (baisse du taux de chômage et hausse du taux d'emploi).

Dans le même temps, les inégalités de revenus au Luxembourg se sont accrues, surtout entre les actifs, de même que les difficultés rencontrées par les ménages pour boucler les fins de mois. Les plus vulnérables sont les personnes les plus défavorisées et celles en mauvais état de santé. Enfin, la part relative des coûts du logement dans le revenu des ménages demeure toujours élevée au Luxembourg. A terme, un certain décrochage risque de se produire car la part de ces coûts a fortement augmenté pour les ménages qui disposent des plus faibles revenus.

Les retombées négatives du confinement ont encore renforcé ces inégalités. Les femmes et les jeunes sont aujourd'hui les plus touchés par cette crise. Ces groupes vivent moins bien au Luxembourg en 2020 qu'en 2019 et encore moins bien qu'en 2010.

3 La question posée est : Depuis le début du confinement, comment a évolué votre état de santé morale ?

Guide de lecture

Le rapport présente le tableau de bord du PIBien-être avec les différents domaines et les indicateurs retenus. Seuls 10 domaines sont présentés, le domaine 7 « Liens sociaux » est absent car les deux indicateurs retenus dans ce domaine « part de personnes déclarant bénéficier du soutien financier et moral du réseau social » et « temps consacré au bénévolat » ne présentent pas encore suffisamment de séries de données permettant d'avoir un degré de confiance plus important sur leur évolution. Dans le tableau de bord nous passerons ainsi du domaine 6 « Education et compétences » au domaine 8 « Citoyenneté et gouvernance ».

Pour chaque domaine, une synthèse des résultats des indicateurs est d'abord présentée suivie de la description de chaque indicateur avec une référence à l'objectif de développement durable (ODD) dans lequel il s'inscrit. Enfin une analyse avec des ventilations selon certaines caractéristiques socioéconomiques et une comparaison européenne est effectuée.

PIBien-être : la note méthodologique

Les indicateurs retenus dans le rapport

Le programme du gouvernement précise que le rapport sur le PIBien-être devrait être produit régulièrement. Le principal défi identifié est la publication régulière des 63 indicateurs retenus dans l'avis joint du CES et du CSDD. En effet, ces indicateurs ne sont pas tous disponibles à la même fréquence (par ex. certains sont annuels, d'autres disponibles seulement tous les 5 ans). Le présent rapport présente en annexe méthodologique une analyse critique de chacun des 63 indicateurs à la lumière des critères de qualité de la statistique officielle européenne et conformément au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ces critères, ancrés aussi dans la loi cadre du STATEC sont : la pertinence, l'exactitude et la fiabilité, l'actualité et la ponctualité, la comparabilité et la cohérence ainsi que l'accessibilité et la clarté.

A la suite de l'évaluation des 63 indicateurs de départ, une sous liste de 27 indicateurs a été retenue dont 23 sont disponibles annuellement et couvrant les 11 dimensions du bien-être telles que définies par le CES/CSDD. En plus, 4 nouveaux indicateurs ont été introduits à la place d'autres. Ainsi, dans le domaine du logement, l'indicateur « Surface par personne (en m² par personne) » a remplacé le « Nombre de pièces par personne » (voir l'annexe méthodologique pour l'explication). Dans le domaine « Education, compétences et culture », deux nouveaux indicateurs ont été introduits : « Part des dépenses culturelles dans la consommation totale » et « Taux de participation à l'éducation et à la formation (4 dernières semaines) par sexe et âge (en %) ». Dans le domaine « Environnement » l'indicateur sur la satisfaction de l'air a été remplacé par l'indicateur « Exposition aux particules fines ».

Description des indicateurs

Domaine	Indicateur	Description	Sources
Revenu et patrimoine	Revenu disponible médian équivalent adulte [en euros]	Valeur médiane du revenu mensuel des ménages ajusté à l'aide de l'échelle « OCDE modifiée » afin de tenir compte de l'effet de la taille et de la composition des ménages sur le niveau de vie des individus.	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
	S80/S20	C'est le rapport entre la part du revenu total perçue par les 20% de la population ayant le revenu le plus élevé (les 2 déciles supérieurs) et la part du revenu total perçue par les 20% de la population ayant le revenu le plus bas (les 2 déciles inférieurs).	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
	Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux [en %]	Part des personnes qui ont un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté, défini comme 60% du revenu disponible médian. Pour tenir compte de la taille et de la composition du ménage, le revenu des ménages est ajusté à l'aide de l'échelle dite « OCDE modifiée »	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
	Population dans l'incapacité de joindre les deux bouts [en %]	Part de la population déclarant avoir des difficultés à joindre les deux bouts compte tenu de leurs ressources financières	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
Emploi	Taux d'emploi des 20-64 ans [en %]	Part des personnes en emploi par rapport à la population active	STATEC; Eurostat, European Union Labour Force Survey (EU-LFS)
	Taux de chômage [en %]	Part des personnes en emploi par rapport à la population totale	STATEC; Eurostat, European Union Labour Force Survey (EU-LFS)
	Fréquence du travail à temps partiel subi [en %]	Part des personnes qui travaillent à temps partiel par ce qu'elles n'ont pas trouvé un emploi à temps plein	STATEC; Eurostat, European Union Labour Force Survey (EU-LFS)
Logement	Part relative des coûts du logement [en %]	Part des coûts de logement dans le revenu disponible des ménages	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
	Surface par personne [en m ² par personne]	Surface totale moyenne du logement divisée par le nombre de personnes habitant dans le logement	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
Santé	Espérance de vie à la naissance [en années]	Nombre d'années de vie espérées à la naissance	Eurostat
	Population se déclarant en bonne ou très bonne santé [en %]	Part des personnes se déclarant en bonne ou très bonne santé	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
Équilibre vie professionnelle-vie privée	Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles [en heures par semaine]	Durée moyenne que les gens consacrent chaque semaine aux activités de loisirs	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
	Durée des trajets entre le domicile et le travail [en minutes par jour]	Durée moyenne que les travailleurs mettent chaque jour pour effectuer le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail	STATEC; Eurostat, European Union Labour Force Survey (EU-LFS)
	Travailleurs se déclarant satisfaits de la répartition de leur temps entre travail et vie privée [en %]	Part des travailleurs qui sont satisfaits du temps passé dans leur travail et du temps passé dans leur vie privée	
Éducation compétences et culture	Part de la population avec un niveau d'études supérieures (%)	Part de la population qui a atteint le niveau d'études supérieures	STATEC; Eurostat, European Union Labour Force Survey (EU-LFS)
	Part des dépenses culturelles dans la consommation totale	Part des dépenses consacrées aux biens culturels dans le total des dépenses des ménages	STATEC; Eurostat, Household Budget Survey (HBS)
	Taux de participation à l'éducation et à la formation (4 dernières semaines) par sexe et âge [en %]	Part de travailleurs qui ont participé à des formations continues dans le cadre de leur travail	STATEC; Eurostat, European Union Labour Force Survey (EU-LFS)
Liens sociaux	Part de personnes déclarant bénéficier du soutien financier et moral du réseau social [en %]	Part de personnes qui ont reçu une aide morale ou une aide financière de la part de leurs proches (famille ou amis)	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
	Temps consacré au bénévolat [en heures par mois]	Nombre moyen d'heures que les personnes consacrent par mois aux activités de bénévolat	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
Gouvernance et citoyenneté	Confiance dans les institutions [en %]	Part des personnes qui déclarent avoir confiance dans le Gouvernement et le Parlement	Eurobarometer

	Exposition aux particules fines	Taux de concentration de particules fines (PM2.5) relevé en différents lieux et pondéré par la taille de la population urbaine en chaque lieu	Eurostat
Environnement	Part de personnes déclarant la présence de pollution, de saleté ou autres problèmes environnementaux dans leur environnement (en %)	Part des personnes qui rapportent être confrontées à la pollution, la saleté et d'autres problèmes environnementaux	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions [EU-SILC]
	Part de personnes déclarant la présence de nuisances sonores dans leur environnement (%)	Part des personnes qui rapportent être confrontées dans leur environnement des nuisances sonores	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions [EU-SILC]
Sécurité physique	Part de personnes déclarant la présence d'actes de vandalisme et de violence dans le quartier (en %)	Part des personnes qui rapportent avoir subi des actes de délinquance, de violence et de vandalisme dans leur quartier	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions [EU-SILC]
	Infractions répertoriées (pour 100 000 habitants)	Nombre total d'infractions répertoriées par la Police Grand-Ducale pour 100 000 habitants	Police Grand-Ducale
Bien-être	Satisfaction à l'égard de l'existence	Score moyen de satisfaction avec la vie en général	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions [EU-SILC]
	Satisfaction du temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles	Score moyen de satisfaction sur le temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles	STATEC; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions [EU-SILC]

Liste des indicateurs retenus mais avec une série de données insuffisantes

- Surface par personne (en m² par personne)
- Durée des trajets entre le domicile et le travail (en minutes par jour)
- Travailleurs se déclarant satisfaits de la répartition de leur temps entre travail et vie privée (en %)
- Part des dépenses culturelles dans la consommation totale
- Part de personnes déclarant bénéficier du soutien financier et moral du réseau social (en %)
- Temps consacré au bénévolat (en heures par mois)

Ventilations des indicateurs

Pour prendre en compte les possibles inégalités qu'impliquent l'évolution de certains indicateurs, nous avons ventilé les résultats en fonction de certaines caractéristiques socioéconomiques mentionnées dans l'avis commun du CES/CSDD. Dans la plupart des cas, il s'agit du sexe, de l'âge, de la nationalité, du décile de niveau de vie. Et pour quelques indicateurs, nous avons rajouté le statut matrimonial, le statut d'occupation du ménage, le statut d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'études et la typologie familiale.

Comparaisons européennes

Dans les comparaisons européennes, les données labélisées « UE » ou « moyenne européenne » correspondent à la moyenne des 28 Etats Membres de l'Union Européenne [UE], dont le Royaume-Uni. Les données labélisées « Zone euro » font référence à la moyenne observée dans les 19 pays utilisant la monnaie unique.

Synthèse des principaux indicateurs de bien-être

Tableaux de synthèse et de comparaison

Dans les tableaux qui suivent une synthèse de l'évolution des indicateurs est présentée avec une comparaison du Luxembourg avec les autres pays européens. Certains indicateurs retenus manquent car nous n'avons pas encore suffisamment de série de données, toutefois ils seront présentés dans les rapports des prochaines années dès lors que nous disposerons d'une série plus longue permettant d'avoir un degré de confiance plus important sur leur évolution dans la durée.

		— Luxembourg — Union Européenne		
Indicateurs de PIBien-être Comparaison Luxembourg-UE	2010	9 années	2019	Effet sur le bien-être
Rappel de l'indicateur traditionnel				
PIB réel par habitant (en euros courants)	79 160		103 464	
RNB réel par habitant(en euros courants)	57 720		66 263	
Domaine 1 : Revenu et patrimoine				
Revenu disponible médian équivalent adulte (en €)	32 328		36 084	↗
S80/S20	4.1		5.4	→
Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux (en %)	14.5		17.5	↘
Population dans l'incapacité de joindre les deux bouts (en %)	24.5		24.7	↘
Domaine 2 : Emploi				
Taux d'emploi LFS des 20-64 ans (en %)	70.7		72.8	↗
Taux de chômage LFS (en %)	4.6		5.6	↘
Fréquence du travail à temps partiel subi (en %)	7.9		12.9	↘
Domaine 3 : Logement				
Part des coûts du logement dans le budget avec remboursements du capital (en %)	21.4		23.6	↘
Domaine 4 : Santé				
Espérance de vie à la naissance (en années)	80.8		NA	↗
Population se déclarant en bonne ou très bonne santé (en %)	75.3		71.9	↗

 Domaine 5 : Equilibre vie professionnelle-vie privée				
Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles (en heures par semaine)	NA		17.8	
 Domaine 6 : Education, compétences et culture				
Part des personnes ayant un niveau d'études supérieures (en %)	30.3		41.0	
Taux de participation à l'éducation et à la formation (en %)	13.5		19.1	
 Domaine 8 : Gouvernance et citoyenneté				
Confiance dans les institutions (en %)	62.6		NA	
 Domaine 9 : Environnement				
Concentration de particules fines PM2.5, pondérée en fonction de la population (en microgrammes par mètre cube)	16.0		NA	
Part de personnes déclarant la présence de pollution, de saleté ou autres problèmes environnementaux dans leur environnement (en %)	12.0		15.2	
Part de personnes déclarant la présence de nuisances sonores dans leur environnement (en %)	16.7		20.2	
 Domaine 10 : Sécurité physique				
Part de personnes déclarant la présence d'actes de vandalisme et de violence dans le quartier (en %)	10.2		11.3	
Infractions répertoriées (pour 100 000 habitants)	6 081		6 316	
 Domaine 11 : Bien-être				
Satisfaction à l'égard de l'existence (score moyen)	NA		7.6	

Note

La première colonne présente les indicateurs, la seconde l'évolution des indicateurs au Luxembourg et dans l'UE entre 2010 et 2019, la dernière colonne montre l'impact de la hausse des indicateurs sur le bien-être.

La confiance dans les institutions est plus élevée en 2019 au Luxembourg que dans la moyenne de l'Union Européenne. Cet indicateur suit une tendance haussière depuis 2014 après la forte baisse observée en 2012 et 2013. Une augmentation de la confiance dans les institutions a un effet positif sur le bien-être au Luxembourg.





Domaine 1 : Revenu et patrimoine

Synthèse des résultats

Le niveau de vie au Luxembourg reste très élevé, le plus élevé des pays de l'UE et il est en augmentation régulière. Toutefois en prenant en compte de l'évolution des prix, nous obtenons le pouvoir d'achat et il est resté stable entre 2010 et 2019 [de 2 694 EUR à 2 608 EUR]. La prise en compte des caractéristiques socioéconomiques montre la persistance d'importantes inégalités entre les catégories de populations. Les personnes plus âgées, pensionnées, qui sont souvent propriétaires de leur logement et n'ont plus de remboursement d'emprunts à effectuer pour leur acquisition, disposent du niveau de vie le plus élevé parmi les résidents. La nationalité introduit également une forte disparité entre les niveaux de vie.

La distribution du revenu montre une forte inégalité parmi les personnes actives, ce qui n'est pas le cas en revanche des pensionnés. L'inégalité de revenu au Luxembourg découle donc principalement du revenu du travail. L'évolution du revenu des catégories les plus favorisées a été plus importante que celui des catégories les plus défavorisées [Regards N° 08, 2018]. Ceci a provoqué une détérioration des principaux indicateurs d'inégalités. Les transferts sociaux, pourtant importants n'arrivent pas à réduire cet écart. En matière d'inégalité des revenus, le Luxembourg se situe ainsi au-dessus de la moyenne européenne et est moins bien placé que ses voisins.

Le Grand-Duché est aussi moins bien placé que les Etats voisins concernant le taux de risque de pauvreté. Ce taux poursuit sa tendance haussière entamée depuis 2015 (+2 points entre 2015 et 2019). L'analyse de l'évolution temporelle de la pauvreté montre que les transferts sociaux⁴ n'arrivent plus à infléchir ou à atténuer l'intensité de la pauvreté. Cela s'explique par l'impact différentiel des transferts sociaux sur la baisse du taux de risque de pauvreté selon les catégories sociales. En effet, une analyse plus fine montre une baisse plus importante du risque de pauvreté après la prise en compte des transferts sociaux notamment dans les catégories de personnes les moins à risque (ménages avec deux adultes sans enfants, ménages n'ayant pas de difficultés à joindre les deux bouts) et une baisse plus faible chez les catégories à risque (ménages monoparentaux, ménages avec des difficultés à joindre les deux bouts, etc.).

⁴ Il s'agit ici des transferts sociaux monétaires. Les transferts sociaux en nature tels que le CSA ne sont pas pris en compte ici. Une analyse dans le rapport TCS 2018 montre que la prise en compte des CSA fait baisser le taux de pauvreté de 1 à 2 points. Toutefois, la prise en compte des transferts en nature souffre de nombreuses difficultés méthodologiques qui limitent ainsi la robustesse des résultats.

Revenu disponible médian équivalent adulte

3 007€ en 2019

Définitions

Revenu disponible : C'est le revenu dont disposent les ménages afin de consommer ou d'épargner. Il est obtenu en agrégeant les revenus déclarés à l'administration fiscale (revenus d'activité, retraites et pensions, indemnités de chômage et certains revenus du patrimoine), les revenus financiers (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, plans d'épargne en actions, livrets d'épargne populaire, comptes épargne logement, plans épargne logement), les prestations sociales perçues desquelles on retranche le montant des cotisations sociales et des impôts directs. Les ménages sont également soumis à une imposition indirecte au stade de leur consommation courante (TVA, droits d'accises) même si cette imposition n'est pas prise en compte ici. Ce revenu disponible issu des données de l'enquête Statistics for Income and Living Conditions (EU-SILC) est ainsi proche du concept de revenu disponible brut au sens de la comptabilité nationale, mais son champ est moins étendu (notamment : pas de loyer imputé aux ménages propriétaires occupants) et les transferts sociaux en nature ne sont pas pris en considération dans EU-SILC. Par exemple le dispositif du "chèque-service accueil" (CSA)⁵ qui bénéficie à tous les ménages dont les enfants sont accueillis dans les structures d'accueil (crèches, maisons relais, etc.) n'est pas pris en compte.

Revenu disponible médian par équivalent personne ou niveau de vie : il est obtenu en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation. Il est clair qu'une personne seule qui dispose d'un revenu mensuel de 5 000 EUR aura un niveau de vie supérieur à celui d'un couple avec deux enfants disposant du même revenu. Afin de pouvoir comparer les niveaux de vie de ces deux ménages, une solution serait de diviser leur revenu par la taille du ménage (en nombre de têtes). Mais on admet généralement que les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes cohabitent au sein d'un même ménage, un grand nombre de biens et de services sont mutualisés : on partage, entre autres, le loyer de l'habitation, l'électricité ou le chauffage. Ce phénomène se vérifie tout particulièrement avec les biens de consommation durables (voiture, machine à laver, réfrigérateur...). Les besoins d'un ménage de plusieurs personnes ne sont donc pas égaux à la somme des besoins respectifs de tous ses membres. Afin de pouvoir comparer les niveaux de

⁵ Le CSA accorde à chaque enfant âgé de moins de 13 ans, ou n'ayant pas encore quitté l'enseignement fondamental, qui fréquente une structure d'accueil professionnel telle qu'une maison relais, une crèche, un foyer de jour ou un assistant parental, le bénéfice d'un certain nombre d'heures d'accueil à tarif réduit ou gratuit. S'ajoute à cela une participation étatique au coût des repas principaux offerts aux enfants fréquentant ces structures d'accueil.

vie de ménages ayant des tailles et des compositions différentes, on divise généralement le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation qui se calcule en utilisant une échelle d'équivalence. Le niveau de vie d'un ménage s'obtient alors en divisant son revenu total disponible par le nombre d'unités de consommation selon l'échelle "OCDE modifiée" qui est celle utilisée par Eurostat. Selon cette échelle, la personne de référence du ménage compte pour un équivalent-adulte, chaque autre membre du ménage âgé de 14 ans ou plus pour 0.5 et chaque membre âgé de 13 ans ou moins pour 0.3.

Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Le niveau de vie médian partage la population en deux, la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur au revenu médian.

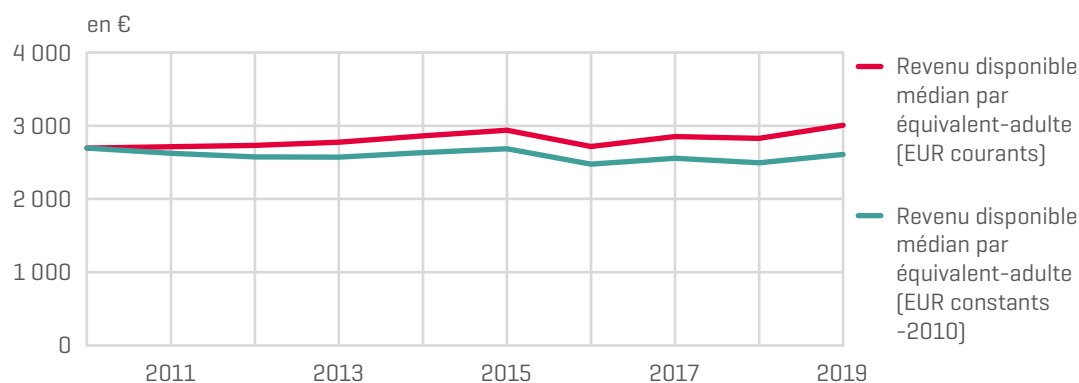
Ménage : Un ménage est formé soit d'une personne vivant seule, soit de deux personnes ou plus habitant normalement un même logement et y ayant une vie commune sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation par exemple). Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles ou dans des communautés.

Cet indicateur s'inscrit dans la cible 10.1 de l'ODD (**Objectifs de Développement Durable**) **10 inégalités réduites** qui vise « D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable ».

Principaux résultats

En 2019, le revenu disponible médian équivalent adulte, appelé encore niveau de vie médian, est de 3 007€ par personne et par mois. Ce revenu a légèrement augmenté depuis 2010 (2 694€). Même durant les périodes de crise économique il n'a pas fléchi, à l'exception de la baisse observée en 2016 liée à une rupture de série suite à un changement méthodologique dans l'enquête EU-SILC. Lorsque l'on tient compte de l'évolution des prix depuis 2010, on obtient le revenu disponible médian par équivalent-adulte en EUR constants, qui est un indicateur du niveau de pouvoir d'achat des personnes depuis 2010. De son analyse il apparaît très clairement que le revenu disponible stagne depuis 2010 et a même diminué légèrement durant la période 2011-2012 soit après la crise économique et financière de 2008-2009. La légère hausse observée des revenus en EUR courants a donc été neutralisée par une hausse généralisée des prix, c'est à dire l'inflation, ce qui n'a pas permis aux individus de voir leur pouvoir d'achat augmenter sur la période.

Graphique 1.1

Le revenu disponible médian à prix constants stagne (base 100=2010)

Source: STATEC - EU-SILC

En 2019, le niveau de vie médian des hommes est de 3 141€ et il est légèrement supérieur à celui des femmes [3 017€]. Le niveau de vie augmente au fur et à mesure avec l'âge. Ainsi, les personnes de 65 ans et plus ont un niveau de vie de 3 607€ contre 3 038€ pour celles âgées de 25-34 ans et 2 534€ pour les 16-24 ans. Parallèlement aux résultats sur l'âge, nous notons que les résidents qui ont beaucoup de revenus sont ceux qui sont propriétaires sans remboursements d'emprunts à payer soit parce qu'ils n'ont pas contracté de dettes, soit ils ont déjà effectué le remboursement ; et leur âge médian est de 61 ans. Ils ont un niveau de vie de 3 587€ soit près de 1 000€ de plus que les personnes qui sont locataires sur le marché locatif privé. Les personnes vivant en couple ou les personnes veuves [plus âgées] disposent de revenus plus importants que les célibataires et encore davantage que les personnes divorcées ou séparées [un écart compris entre 500€ - 1 000€]. Au Luxembourg, ce sont les retraités qui disposent des revenus les plus élevés, suivis par les personnes en emploi. Parmi celles-ci, les cadres et les professions intellectuelles supérieures [médecins, avocats, architectes, etc.] disposent d'un niveau de vie moyen de 4 015€ qui représente 1.7 fois celui des personnes dans les emplois manuels [2 372€]. Cette différence résulte essentiellement des écarts de salaires et ce résultat corrobore ceux sur les salaires récemment publiés par le STATEC⁶. Les personnes au chômage ont un niveau de vie de 2 002€.

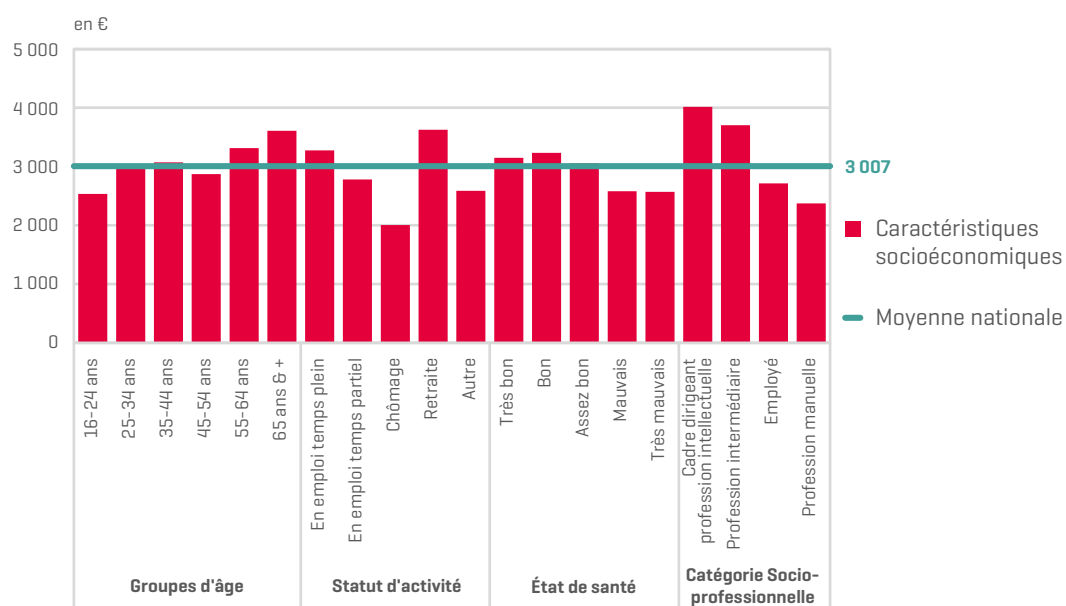
Le niveau de vie baisse avec la présence d'enfants dans le ménage. Les personnes isolées de plus de 65 ans disposent d'un niveau de vie de 3 667€ suivies des personnes vivant dans un ménage de deux adultes sans enfants [3 601€]. Les personnes vivant dans les ménages monoparentaux disposent du plus faible niveau de vie de 2 132€. Dans le cas d'un ménage avec deux adultes, il est de 3 287€ en présence d'un enfant et tombe à 2 365€ avec plusieurs enfants à charge. Les Luxembourgeois ont un revenu significativement plus important que les étrangers. Sans surprise les personnes qui ont déclaré éprouver des difficultés pour arrondir les fins de mois ont un niveau de vie plus faible [1 816€], contre plus du double [3 807 €] pour celles qui arrivent à joindre très facilement les deux bouts. Il y a une différence nette aussi entre le niveau de vie des personnes en bonne ou très bonne santé et celui des personnes dont l'état de santé est mauvais ou très mauvais [3 200€ contre 2 500€].

6 Regards, N° 14/2020 - Salaires au Luxembourg : finances en tête, horeca en queue de peloton

Une amélioration du revenu des résidents peut avoir une conséquence sur leur bien-être, par exemple. Ainsi l'augmentation du salaire social minimum (SSM) de 100 € net à partir du 1^{er} janvier 2019 en plus de l'ajustement de 1.1 % déjà prévu pour le premier janvier 2019. De même la baisse de la TVA sur plusieurs produits d'hygiène de première nécessité et la gratuité des maisons relais et du transport public réduisent les dépenses allouées à ces biens et services et le ménage se retrouve avec plus de revenu lui permettant d'arriver à joindre les deux bouts ou d'épargner de l'argent voire de l'affecter aux loisirs. En revanche, avec la hausse des accises sur le carburant, les résidents se retrouvent avec moins de revenu. Une étude du STATEC a montré que la gratuité des transports impliquerait un gain de 100€ pour les ménages alors que la hausse des accises sur le carburant entraîne une perte de 20€ [Regards N° 17, 2019].

Graphique 1.2

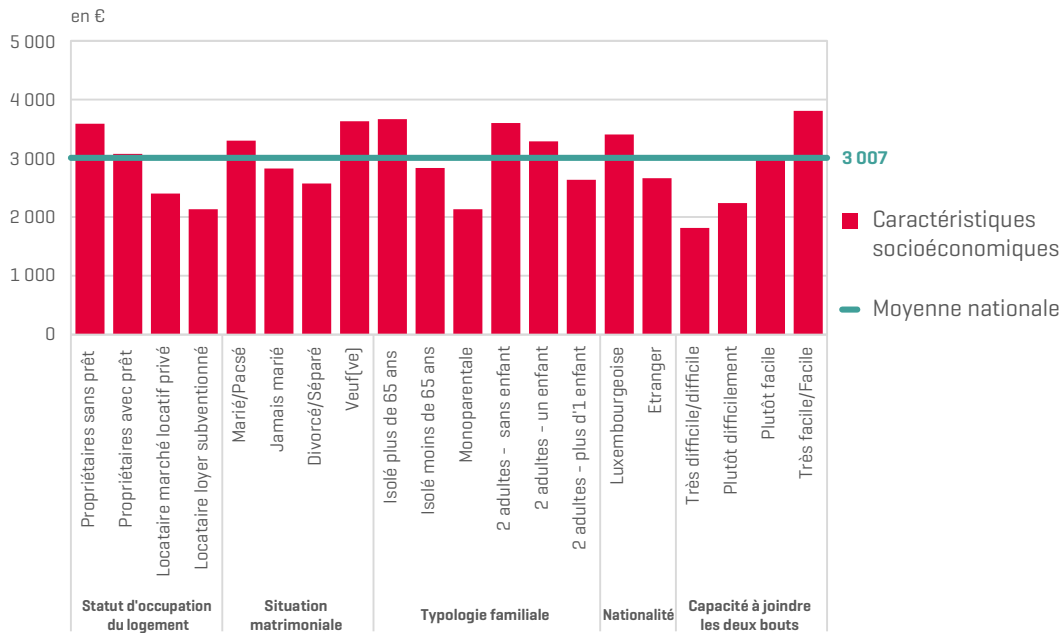
Le revenu médian par équivalent adulte est plus important chez les retraités ou les cadres



Source : STATEC - EU-SILC

Graphique 1.3

Le revenu médian par équivalent adulte est plus faible chez les locataires et les étrangers



Source : STATEC - EU-SILC

Comparaison Européenne

En 2019, le Luxembourg, avec un niveau de vie médian [3 007€/mois] presque deux fois supérieur à la moyenne européenne [1 485€/mois], reste le pays dans l'UE avec le niveau de vie le plus élevé par habitant. Il est suivi par le Danemark [2 559€], l'Autriche [2 144€] et la Finlande [2 073€]. Le niveau de vie dans les pays voisins⁷ est pratiquement un tiers plus bas qu'au Luxembourg, 2 051€ en Belgique, 1 960€ en Allemagne et 1 852€ en France.

⁷ Chiffres portant sur l'année 2018 pour la France.

S80/S20 après redistribution

5.4 en 2019

Définition

S80/S20 après redistribution : Le ratio S80/S20 correspond au rapport entre la part du revenu total perçue par les 20% de la population ayant le revenu le plus élevé (les 2 déciles supérieurs) et la part du revenu total perçue par les 20% de la population ayant le revenu le plus bas (les 2 déciles inférieurs). Le ratio mesure l'inégalité de dispersion des revenus au sein de la population. Ainsi, un ratio S80/S20 de 5.7 signifie que les revenus des 20% des individus les plus aisés sont en moyenne 5.7 fois supérieurs aux revenus des 20% les moins aisés au Luxembourg.

Les déciles : Si on ordonne une distribution, des revenus en l'occurrence, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour la distribution des revenus : le premier décile (noté généralement D1) est le revenu au-dessous duquel se situent 10% des revenus et le neuvième décile (noté généralement D9) est le revenu au-dessous duquel se situent 90 % des revenus.

Cet indicateur s'inscrit dans la cible 10.4 de l'**ODD 10 inégalités réduites** qui vise à « Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité ».

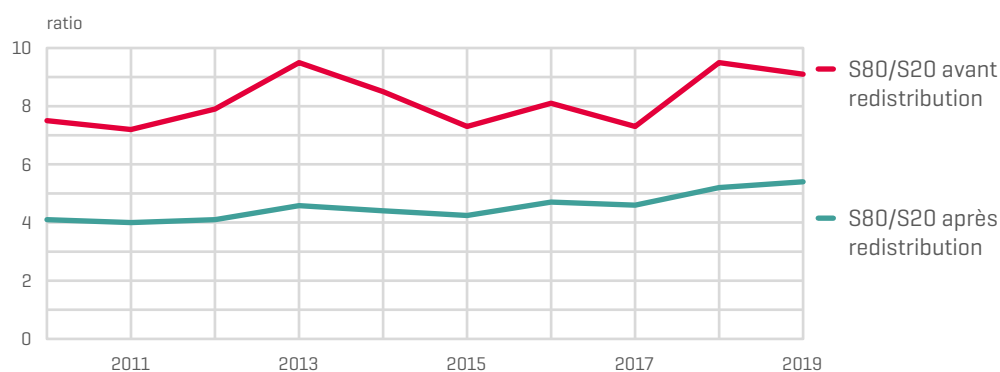
Principaux résultats

En 2019, les 20% des individus les plus aisés avaient un revenu 5.4 fois plus élevé que le revenu des 20% des individus les plus défavorisés. En 2018, il était de 5.2 et en 2017 de 4.5. Ce ratio, qui était resté quasi-stable entre 2010 à 2015, suit depuis 2016 une tendance haussière. Les transferts sociaux du système de protection sociale luxembourgeois jouent un rôle prépondérant pour contenir ces inégalités de revenus. Avant la redistribution, ce ratio s'élevait à 9.1 en 2019. Le système social-fiscal luxembourgeois a donc fait baissé de 44% le niveau des inégalités de revenu dans la population. Quelques années plus tôt, entre 2010 et 2014, entre 45-51% de ces inégalités était réduites grâce aux transferts sociaux. Ainsi, au moment où les inégalités avant redistribution ont augmenté de 21% entre 2010 (7.5) et 2019 (9.1), le ratio après redistribution est passé de 4.1 à 5.4 sur la même période, soit une hausse de 32%. Ce qui montre que la politique sociale et fiscale a de plus en plus de mal à réduire de manière significative le niveau des inégalités au Luxembourg.

Ces inégalités sont identiques aussi bien entre les femmes [5.4] qu'entre les hommes [5.4], traduisant l'absence de disparité de revenus. Les inégalités sont plus faibles chez les 65 ans et plus du fait sans doute de la moindre inégalité des pensions de retraite, et cela compense les grandes disparités entre les revenus de patrimoine à ces âges. Les inégalités sont au contraire plus élevées pour les personnes de 35 à 64 ans du fait des inégalités liées aux revenus d'activité, qui semblent être plus importantes que celles des pensions de retraite.

Graphique 1.4

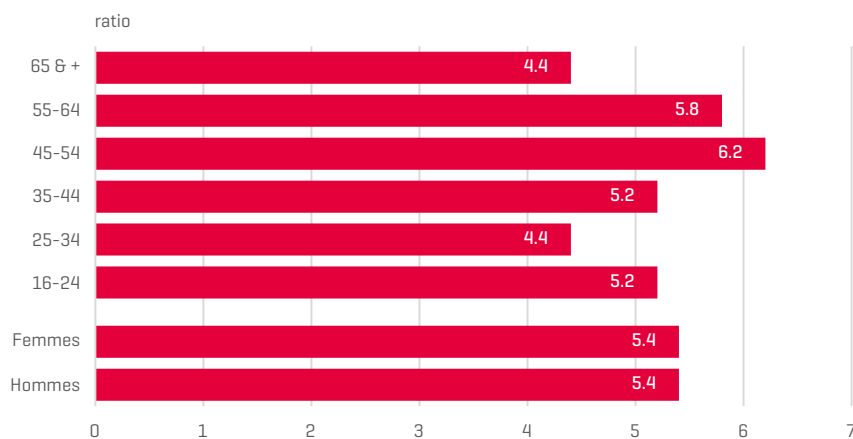
Moindre efficacité des politiques de redistribution pour réduire les irrégularités



Source: STATEC - EU-SILC

Graphique 1.5

Inégalités par classes d'âges et par sexe



Source: STATEC - EU-SILC

Comparaison Européenne

En 2019, le rapport interquintile S80/S20 est de 5.4 au Luxembourg, la moyenne européenne est de 5.09 et il est de 5 dans la zone euro. En 2018, dans l'Union Européenne, le rapport interquintile S80/S20 est de 5.12 contre 5.18 au Luxembourg. Le Luxembourg a donc une dispersion des niveaux de vie un peu plus élevée que dans la zone euro et dans l'Union Européenne. Avec des ratios inférieurs à 4, la République Tchèque, la Slovaquie, la Finlande et le Pays-Bas sont les cinq pays où les ratios sont les plus faibles en 2019⁸. A l'opposé, c'est en Bulgarie, en Lituanie et en Roumanie que les niveaux d'inégalités sont les plus forts, avec un ratio S80/S20 supérieur à 7. Les inégalités sont plus faibles en Belgique [3.61] en Allemagne [4.76] et probablement en France [4.23 en 2018] qu'au Luxembourg.

⁸ Les données ne sont pas encore disponibles pour tous les pays en 2019

Taux de risque de pauvreté avant et après transferts sociaux

26.5% vs 17.5% en 2019

Définitions

Taux de risque de pauvreté avant et après transferts sociaux : Il s'agit de la part des personnes disposant d'un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60% du revenu équivalent disponible médian du pays. Nous avons d'abord calculé un seuil de pauvreté pour les revenus après transferts sociaux. Ensuite, nous avons calculé le taux de pauvreté avant transferts sociaux, à partir du revenu qui inclut les pensions de retraite et les pensions de veuvage. Par contre les autres transferts sociaux sont exclus de ce dernier calcul. Nous avons enfin utilisé un seul seuil pour les deux calculs comme le fait Eurostat, ceci pour avoir un unique seuil de comparaison.

Cet indicateur s'inscrit dans la cible 1.2 de l'**ODD 1 Pas de pauvreté** qui vise « D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes ».

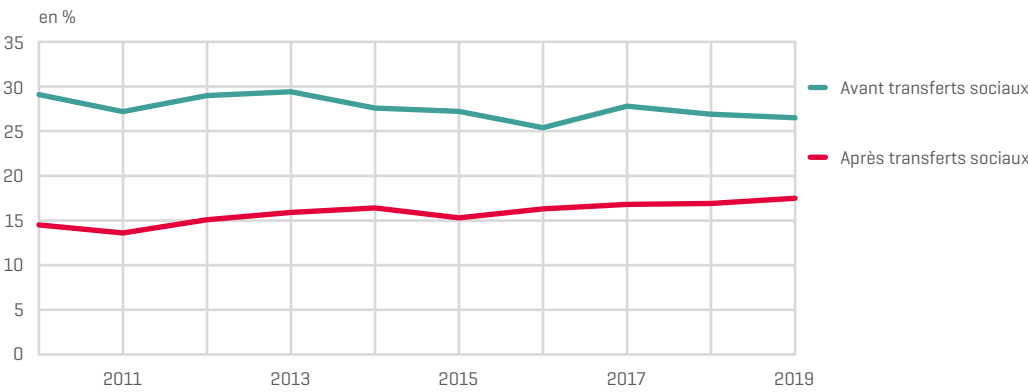
Principaux résultats

En 2019, le taux de risque de pauvreté calculé avant transferts sociaux (les pensions de retraite étant intégrées dans le calcul du niveau de vie) atteint 26.5% de la population. Ce taux chute à 17.5% si on prend en compte la totalité des transferts sociaux dans le calcul du niveau de vie des ménages. Entre 2010-2019, le taux de pauvreté avant transferts sociaux a baissé de près de 3 points, passant de 29.1% à 26.5%. Sur la même période le taux de risque de pauvreté après transferts a à l'inverse progressé de près de 3 points, de 14.5% à 17.5%. L'évolution dans le temps montre que les transferts sociaux ont un impact de moins en moins significatif sur la baisse de la pauvreté, corroborant ce que nous avons observé sur la réduction des inégalités. Les transferts sociaux ne semblent plus profiter autant aux personnes les plus concernées par le risque de pauvreté. Ainsi les transferts sociaux ont permis la baisse relative de 35% du risque de pauvreté dans les ménages avec deux adultes avec un ou plusieurs enfants contre seulement 24% dans les ménages monoparentaux⁹. Ces transferts ont fait aussi baisser de près de 40% le risque de pauvreté parmi les personnes qui n'ont aucune difficulté à joindre les deux bouts contre 30% parmi les personnes qui ont des fins de mois très difficiles. Pourtant la proportion de ces dernières, demeure toujours élevée avec une concentration plus forte parmi les étrangers, les familles monoparentales et les familles avec de nombreux enfants à charge.

⁹ Ce chiffre peut être dû à des considérations méthodologiques à cause de la faiblesse de l'effectif des personnes vivant dans les ménages monoparentaux dans notre échantillon.

Graphique 1.6

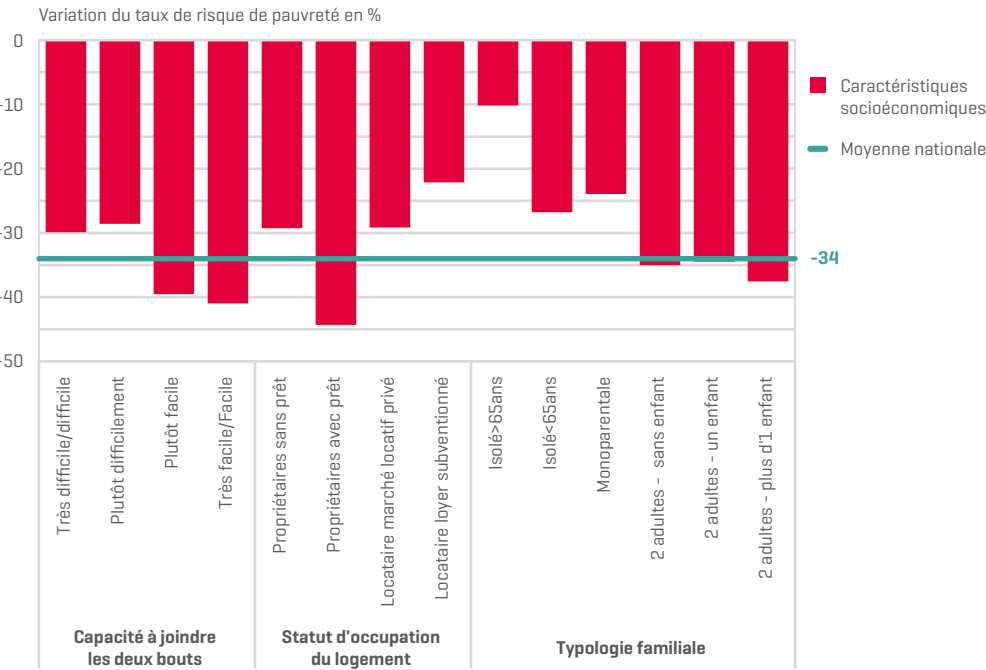
Les transferts sociaux atténuent de moins en moins l'acuité de la pauvreté



Source: STATEC - EU-SILC

Graphique 1.7

Baisse de la pauvreté : hétérogénéité de l'effet des transferts sociaux



Source: STATEC - EU-SILC

Comparaisons internationales

En 2019 le taux de risque de pauvreté avant les transferts sociaux (les pensions exclues) est de 26.5% au Luxembourg selon la définition d'Eurostat. Pour la même année, le taux de risque de pauvreté après transferts sociaux au Luxembourg est de [17.5%]¹⁰ soit.

Ce taux de pauvreté est plus faible que la moyenne européenne [25.1%] et celui de la zone euro [24.5%] mais plus élevé que celui du Danemark, de la Finlande, de la République Tchèque, des Pays-Bas, de l'Autriche et de la Slovaquie. En revanche, il est plus faible que les taux enregistrés dans certains anciens pays d'Europe de l'Est (Roumanie, Lettonie, Lituanie, Bulgarie et Estonie).

Le système redistributif semble plus efficace dans certains pays comme l'Irlande, la Suède ou la Finlande, qui présentent chacun des taux de risque de pauvreté après transferts sociaux inférieurs et dont les taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux étaient au-dessus de la moyenne européenne.

¹⁰ Les données ne sont pas disponibles pour tous les pays UE et de la zone Euro ce qui explique l'absence du taux de pauvreté au niveau EU

Population dans l'incapacité de joindre les deux bouts

24.7% en 2019

Définitions

Population dans l'incapacité de joindre les deux bouts : Il s'agit de la population ayant des problèmes à s'acquitter des dépenses courantes. Cet indicateur subjectif de bien-être matériel est établi sur la base des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie [EU-SILC].

Cet indicateur s'inscrit dans la cible 1.3 de l'**ODD 1 Pas de pauvreté** qui vise à « Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient ».

Principaux résultats

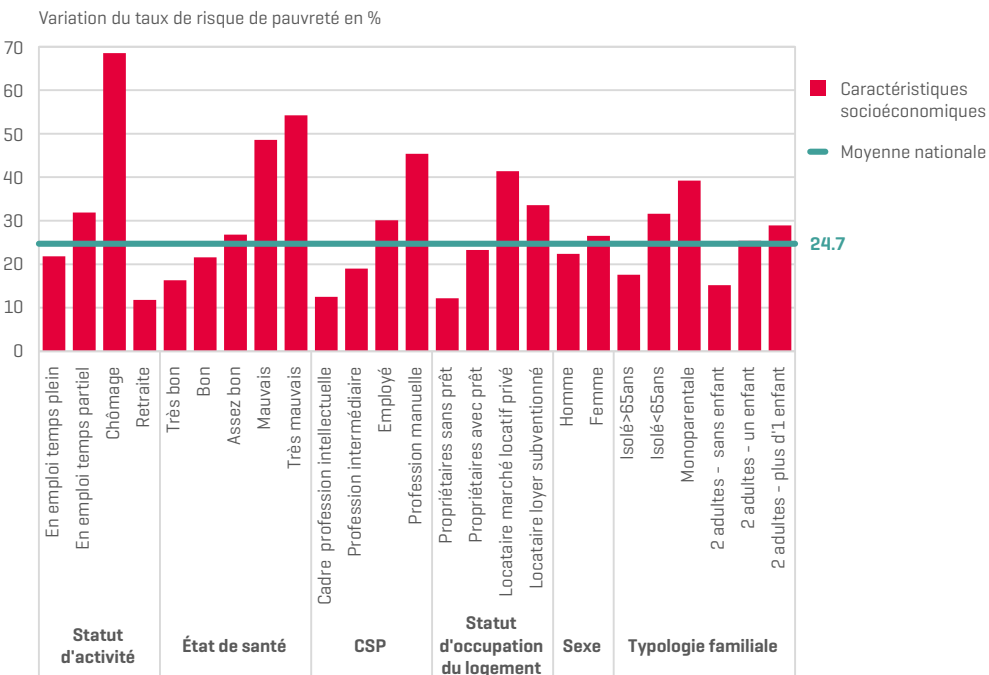
En 2019 au Luxembourg, 24.7% des personnes déclarent avoir des difficultés (plutôt difficile, difficile, très difficile) à joindre les deux bouts. Ce chiffre est en nette baisse par rapport à 2018 où il était de 27.7% après avoir culminé à 28.6% en 2017. Toutefois le chiffre de 2019 reste toujours inférieur à celui relevé en 2010 (22.4%). La baisse observée entre 2018 et 2019 est surtout liée à la hausse de la proportion des gens qui déclarent joindre les deux bouts facilement. Leur proportion a augmenté de 6.4 points entre ces deux dates.

Une part importante des travailleurs dans les professions manuelles éprouve des difficultés (très difficile, difficile plutôt difficile) pour joindre les deux bouts. Et ce pourcentage baisse au fur et à mesure que nous montons dans l'échelle des professions. Par ailleurs, si l'on s'intéresse à la composition des ménages, la présence des enfants dans le ménage engendre plus souvent des difficultés pour s'en sortir financièrement. C'est le cas notamment des isolés de moins de 65 ans, des familles monoparentales et ménages de deux adultes avec enfants.

Les personnes qui sont davantage susceptibles de connaître des difficultés financières sont les chômeurs, les personnes travaillant dans les professions manuelles et les locataires. À l'opposé avec des revenus les plus importants, ce sont les retraités, les veufs, les cadres, les personnes exerçant des professions intellectuelles supérieures qui sont relativement peu concernées par cette situation. De même les personnes en bonne santé rapportent moins souvent l'incapacité à joindre les deux bouts. Il y a certainement une corrélation entre le niveau de revenu voire le niveau d'éducation qui favorise une meilleure gestion de son capital santé.

Graphique 1.8

Les ménages avec des enfants ont davantage du mal à joindre les deux bouts [en %]



Source : STATEC - EU-SILC

Comparaisons internationales

En 2019, au Luxembourg, le niveau de l'incapacité à joindre les deux bouts est plus faible que la moyenne européenne (51.1%) et celle de la zone euro (48.8%). En 2019, l'incapacité à joindre les deux bouts est observé à un niveau très élevé en Grèce (90.3%), en Bulgarie (84.5%), en Croatie (80%) et en Roumanie (76%). Les pays présentant les plus faibles taux sont l'Allemagne, les pays scandinaves, les Pays Bas et le Luxembourg. Par rapport à ses voisins, le Luxembourg fait mieux que la Belgique et la France.





Domaine 2 : Emploi

Synthèse des résultats

Le marché du travail a connu une embellie ces dernières années avec une augmentation du taux d'emploi, qui se situe à 72.8% en 2019. Cette augmentation concerne tous les groupes d'âges. Ce taux se rapproche du niveau de 73% fixé dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 »¹¹. Toutefois, cet objectif semble difficile à atteindre en 2020 en raison de la situation actuelle de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 et de son impact sur l'activité économique et le marché du travail.

Comme cela a été observé par le STATEC dans ses derniers rapports « Travail et Cohésion Sociale », le taux d'emploi des hommes reste toujours supérieur à celui des femmes, qui après avoir augmenté entre 2010 et 2017, stagne depuis 3 ans. Il remonte légèrement chez les hommes après la baisse observée entre 2010-2017. Le taux de chômage au Luxembourg (5.6%) est légèrement plus bas que la moyenne européenne. Il stagne depuis 2017 et ceci sans distinction de sexes. En ce qui concerne les jeunes, la proportion des 15-24 ans au chômage est proche du taux de chômage des adultes. Il n'y a donc pas au Luxembourg un excédent de chômage des jeunes comme c'est le cas dans plusieurs pays européens comme l'Espagne, l'Italie, ou la France. Les taux de chômage mensuels publiés par l'ADEM montrent une baisse du taux de chômage après un pic de 7% en avril et même si une baisse est amorcée depuis Il est évident que le taux annuel en 2020 sera plus élevé que celui de 2019.

Concernant les conditions de l'emploi, en 2019 le travail à temps partiel continue sa baisse entamée en 2018 après les augmentations observées en 2016 et 2017. Ce phénomène reste principalement féminin, surtout pour des raisons familiales. Le temps partiel involontaire, c'est-à-dire les situations où la raison principale pour l'emploi à temps partiel est de n'avoir pas pu trouver un emploi à temps plein, est stable et est moins répandu au Luxembourg que dans les autres pays.

Globalement, le marché du travail en 2019 n'a pas connu un fort dynamisme et les effets du COVID-19 risque de dégrader la situation et de créer de l'insécurité économique pour un nombre croissant d'actifs.

11 https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-and-fiscal-policy-coordination/eu-economic-governance-monitoring-prevention-correction/european-semester/european-semester-your-country/luxembourg/europe-2020-targets-statistics-and-indicators-luxembourg_fr

Taux d'emploi des 20-64 ans

72.1% en 2018 [LFS]

Définitions

Taux d'emploi : Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans cette classe. Au Luxembourg, le taux d'emploi est calculé à partir de l'enquête européenne sur les forces de travail ou à partir des données administratives de l'Inspection générale de la sécurité sociale [IGSS]. Des différences apparaissent selon la source retenue qui s'expliquent par des divergences méthodologiques liées notamment à la population couverte et aux définitions utilisées. Sur les récentes périodes, les écarts en matière de taux d'emploi entre les deux sources tendent cependant à se réduire¹². Le taux d'emploi retenu ici est celui issu de l'enquête sur les forces de travail, qui présente en l'occurrence l'avantage d'être comparable entre tous les pays de l'UE car il repose sur une définition harmonisée qui est celle du bureau international du travail (BIT). Par conséquent, le taux d'emploi qui est calculé porte uniquement sur l'emploi national et exclut les travailleurs frontaliers, bien que ces derniers représentent une part très importante des personnes qui travaillent au Grand-Duché.

Cet indicateur, ainsi que tous les autres décrits dans ce domaine consacré à l'emploi, s'inscrivent dans la cible 8.5 de l'**ODD 8-Travail décent et croissance économique** qui énonce : « D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale ».

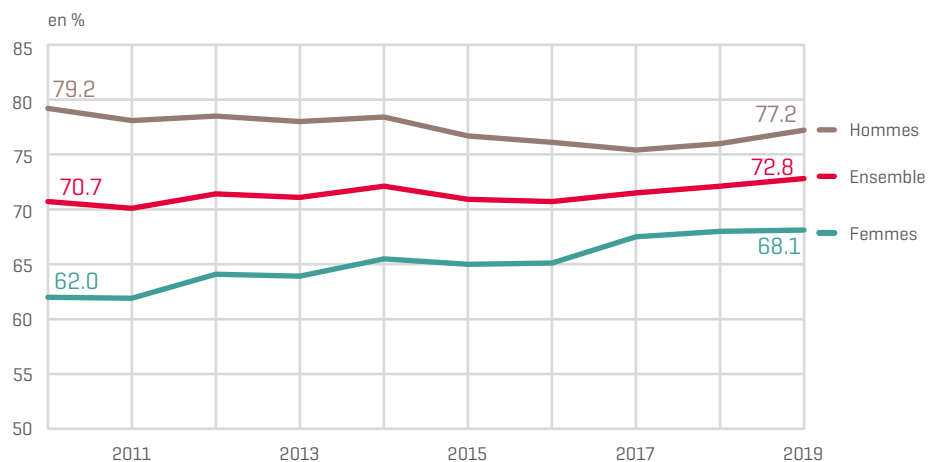
Principaux résultats

Au Luxembourg en 2019, le taux d'emploi se situe à 72.8% de la population active âgée de 20 à 64 ans. Ce taux augmente constamment depuis 2010. L'emploi chez les hommes reste supérieur à celui chez les femmes mais les deux présentent une dynamique opposée. Le taux d'emploi des hommes est de 77.2% en 2019 mais a baissé de près de 2 points depuis 2010. Chez les femmes, il a augmenté de 6 points, passant de 62% en 2010 à 68% en 2019. La hausse de l'emploi concerne toutes les tranches d'âges et particulièrement les jeunes et les personnes âgées de 55 à 64 ans. Entre 2010 et 2019, le taux d'emploi a augmenté de 10.7% parmi les 20-24 ans et davantage encore chez les 55-59 ans (17.2 %) et surtout parmi les 60-64 ans (25.8%).

¹² Voir STATEC, Rapport travail et cohésion social dans la collection Analyse 2018, pages 32 et suivantes.

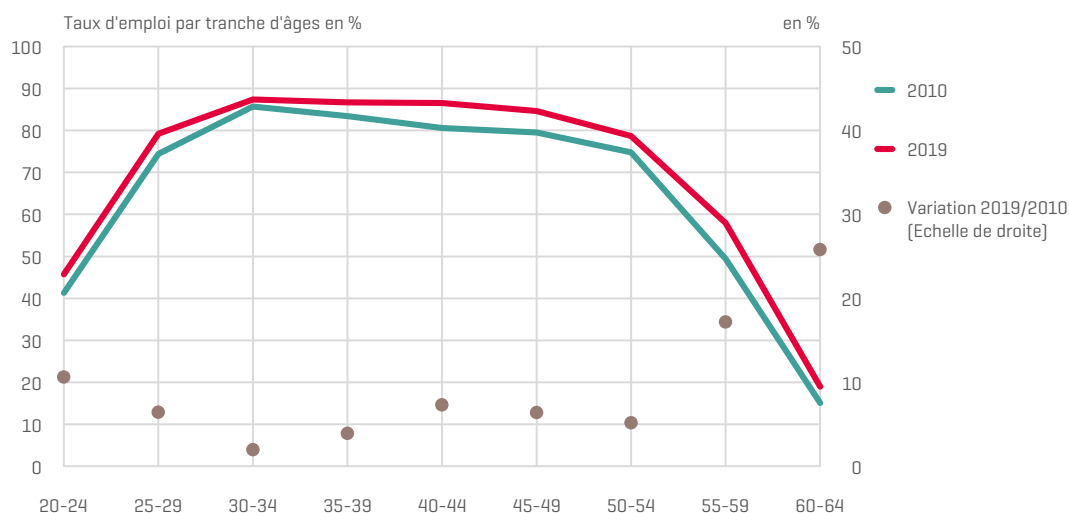
Graphique 2.1

Le taux d'emploi est en légère augmentation grâce à l'emploi des femmes



Graphique 2.2

Forte hausse de l'emploi des jeunes et des seniors



Comparaison Européenne

En moyenne en 2019, le taux d'emploi des personnes âgées de 20-64 ans est de 73.9% dans l'UE et de 72.7% dans la zone euro. Le Luxembourg présente un taux d'emploi identique à la moyenne dans la zone euro mais plus faible que le taux dans l'UE. Les résidents de sexe masculin et ceux âgés de 20 à 64 ans ont un taux d'emploi inférieur aux moyennes de l'UE et de la zone euro. En revanche le taux d'emploi des femmes est identique à la moyenne enregistrée dans l'UE et supérieure à celle de la zone euro.

Précaution d'utilisation de l'indicateur

Le taux d'emploi est un indicateur pertinent, fiable et actuel. Sa méthode de calcul est claire et repose sur les données de l'enquête sur les forces de travail, qui se déroule dans tous les pays européens et permet donc de produire des statistiques sur l'emploi qui sont comparables entre les pays. Toutefois, cet indicateur exclut les emplois frontaliers au Luxembourg alors qu'ils représentent 44% de l'emploi en 2018. Il faut noter qu'il existe des divergences entre ces chiffres et ceux de l'IGSS (données administratives) [cf. le rapport Travail et Cohésion sociale de 2018 pour une analyse détaillée de ces divergences].

Taux de chômage (BIT) (en %)

5.6% en 2019 (LFS)

Définitions

Taux de chômage (BIT) : L'indicateur utilisé ici est le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Il se définit par la proportion du nombre de chômeurs dans la population active.

Sont considérées comme chômeurs les personnes âgées de 15 à 74 ans :

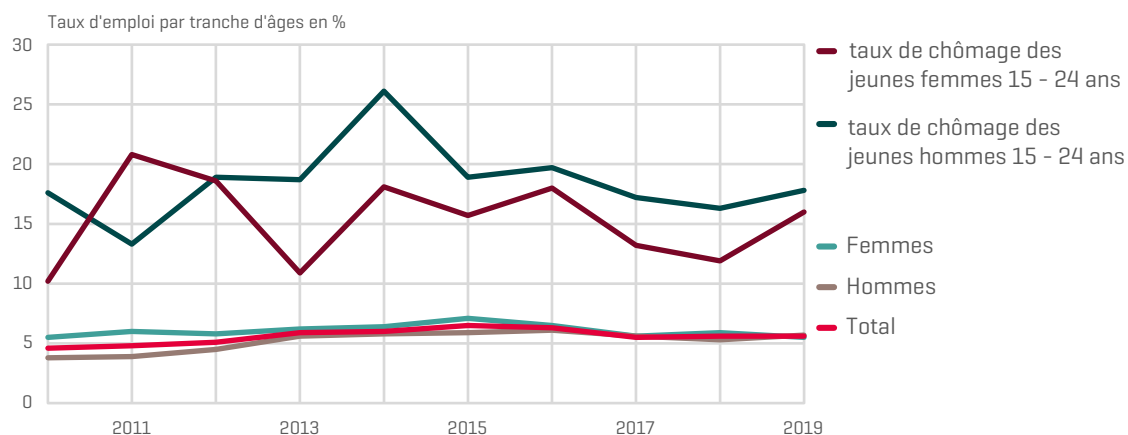
- qui n'étaient pas occupées au cours de la semaine de référence et ;
- qui ont cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et ;
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cet indicateur est issu de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) et est très proche du taux de chômage calculé par l'Agence pour le Développement de l'Emploi (ADEM). Les données de l'EFT offrent l'avantage d'être comparables entre les pays car elles sont basées sur une définition harmonisée du chômage, celle utilisée par le Bureau International du Travail (BIT). Les indicateurs sur le chômage sont en outre disponibles régulièrement.

Principaux résultats

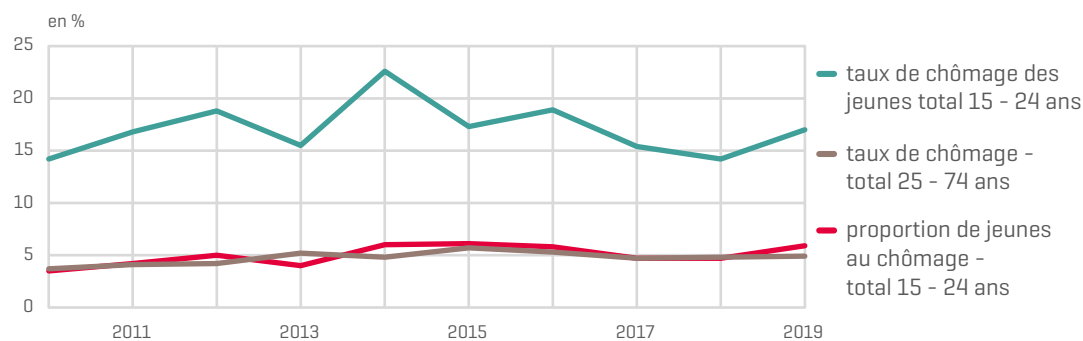
Au Luxembourg en 2019, le taux de chômage s'élève à 5.6%. Ce taux est identique pour les deux sources ADEM et EFT. Ce taux est en légère baisse chez les femmes (5.5%) par rapport à 2018 mais en augmentation parmi les hommes (5.7%). En revanche le taux de chômage des jeunes hommes (15-24 ans) est plus élevé que celui des jeunes femmes. Le décrochage scolaire plus fort chez les jeunes hommes pourrait expliquer cela. Globalement, le taux de chômage des jeunes (17% au Luxembourg) qui est en hausse par rapport à 2018, est toujours plus élevé que celui des personnes plus âgées. Toutefois, ce taux de chômage ainsi calculé ne pourrait pas être utilisé pour cerner le bien-être des jeunes de 15-24 ans car une partie non négligeable d'entre eux est encore scolarisée. Pour avoir une photographie plus réaliste du chômage des 15-24 ans, nous comparons la proportion des jeunes au chômage à la population totale des jeunes et non à la seule population des jeunes actifs. Cette proportion des jeunes 15-24 ans au chômage est de 5.9% et donc proche du taux de chômage de leurs aînés.

Graphique 2.3

Légère baisse du taux de chômage en 2018

Source: STATEC - LFS

Graphique 2.4

Nette diminution du taux de chômage des jeunes en 2018

Source: STATEC - LFS

Comparaison Européenne

En 2019, le taux de chômage au Luxembourg est inférieur au taux de chômage moyen de l'UE (6.3%) et de la zone euro (8.2%). La République Tchèque, l'Allemagne et la Pologne présentent les taux les plus faibles. À l'inverse, la Grèce, l'Espace et l'Italie ont les taux de chômage les plus élevés. Des pays voisins du Luxembourg, l'Allemagne (3.2%) et la Belgique (5.4%) présentent un taux de chômage plus faible. La Belgique a dépassé d'ailleurs le Luxembourg et se positionne un rang au-dessus. La France se situe loin du Luxembourg avec un taux de 8.5%.

Fréquence du travail à temps partiel subi (en %)

12.9% en 2019 [LFS]

Définitions

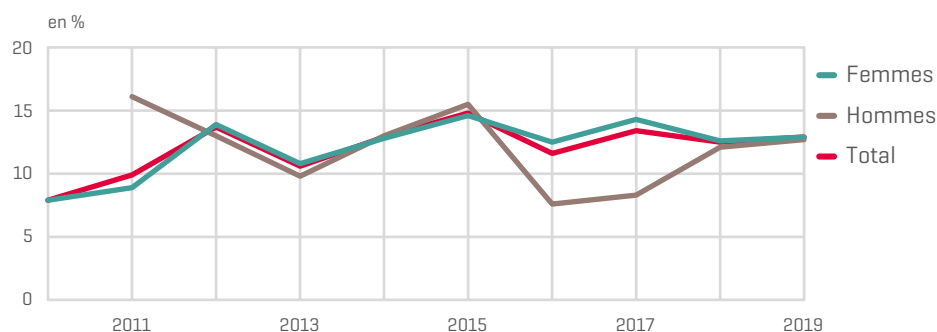
Fréquence du travail à temps partiel subi : ces salariés travaillent généralement moins de 30 heures par semaine, soit parce qu'ils n'ont pas pu trouver un emploi à temps plein, soit parce qu'ils déclarent vouloir travailler un nombre d'heures plus élevé. L'indicateur montre la proportion des employés travaillant à temps partiel subi par rapport à l'emploi total. Cet indicateur est intéressant dans l'optique du bien-être du fait qu'il traduit une certaine frustration des individus qui voudraient travailler plus. En outre, cet indicateur peut révéler des difficultés pour les individus à assurer leur niveau de bien-être matériel. Cet indicateur comme le précédent est fourni par les données de l'enquête sur les forces de travail.

Principaux résultats

En 2019 au Luxembourg, 12.9% des résidents qui travaillent à temps partiel affirment qu'ils n'ont pas trouvé un emploi à temps plein. Ce taux a augmenté de 5 points depuis 2009. Les femmes étaient principalement concernées par cette situation mais depuis 2017, la part des hommes a fortement augmenté et depuis 2018 il y a même autant d'hommes en temps partiel subi que de femmes.

Graphique 2.5

Stagnation de la fréquence du travail à temps partiel subi



Source: STATEC - LFS

Comparaison Européenne

La fréquence du travail à temps partiel est plus importante dans la zone euro (27.8%) et dans l'UE (24.8%) qu'au Luxembourg. La Grèce (66.4) se trouve en tête de peloton suivi de l'Italie (65.8%) et de Chypre (56.9%). À l'inverse c'est en Estonie, en Belgique et au Pays Bas que ces taux sont les plus bas. Par rapport à ses voisins, le Luxembourg fait mieux que la France, où la proportion est de 38%, mais moins bien que l'Allemagne (9.2%) et la Belgique (5.8%).





Domaine 3 : Logement

Synthèse des résultats

Le logement est un problème au Luxembourg pour 60% des résidents selon le sondage Eurobaromètre sur l'opinion publique dans l'UE en 2019¹³. Ce chiffre préoccupant, comparé à la moyenne européenne de 13%, s'explique par la forte hausse des prix au cours des dernières décennies. Cela se vérifie à travers la part relative des coûts de logement dans le revenu disponible des ménages. La définition utilisée ici n'est pas comparable à celle utilisée au niveau d'Eurostat qui exclut le remboursement du capital d'emprunt dans les coûts de logement. Pour le Luxembourg, nous avons fait le choix d'inclure ce paramètre afin de mieux rendre compte du poids des remboursements d'emprunt dans le budget des ménages, et des inégalités que cela peut engendrer en fonction du niveau de vie des ménages. En effet, c'est dans les ménages les plus défavorisés que la part des coûts du logement est la plus importante. Elle représente 3.6 fois celle des ménages aisés. En plus, cette part a augmenté entre 2010 et 2019 chez les plus défavorisés alors qu'elle a baissé chez les ménages aisés, renforçant ainsi les inégalités.

13 <https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/survey/getsurveydetail/general/doChangeLocale/locale/fr/curEvent/survey.getsurveydetail/instruments/standard/surveyky/2253/>

Part relative des coûts du logement [en %]

23.6% en 2019 [EU-SILC]

Définitions

Part relative des coûts du logement : cet indicateur représente le poids des coûts de logement (remboursements d'emprunts, remboursements d'intérêts, loyers pour les locataires, charges et taxes afférentes au logement) dans le revenu disponible des ménages. Sont pris en compte les propriétaires sans remboursement de crédit, les propriétaires avec remboursement de crédit et les locataires, le tout avec une ventilation par décile de revenu net disponible du ménage.

Cet indicateur s'inscrit dans la cible 11.1 de l'**ODD 11-Villes et communautés durables** qui vise à « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis ».

Principaux résultats

En 2019, la part relative des coûts du logement au Luxembourg s'élève à 23.6%. Cette proportion augmente depuis 2010 mais cette hausse s'est accélérée depuis 2017. Sans surprise ce sont les personnes qui sont propriétaires sans prêt qui consacrent la plus faible part de leur revenu au logement. Même si cette part est passée de 5.3% en 2010 à 8.9% en 2019, elle reste largement en deçà de ce que les propriétaires avec prêts ou les locataires consacrent au logement. En 2019 les premiers consacrent 29% de leur revenu au logement contre 36% pour les locataires sur le marché locatif privé et 30% pour les locataires de logements subventionnés. C'est dans le groupe de locataires que les coûts de logement ont le plus augmenté.

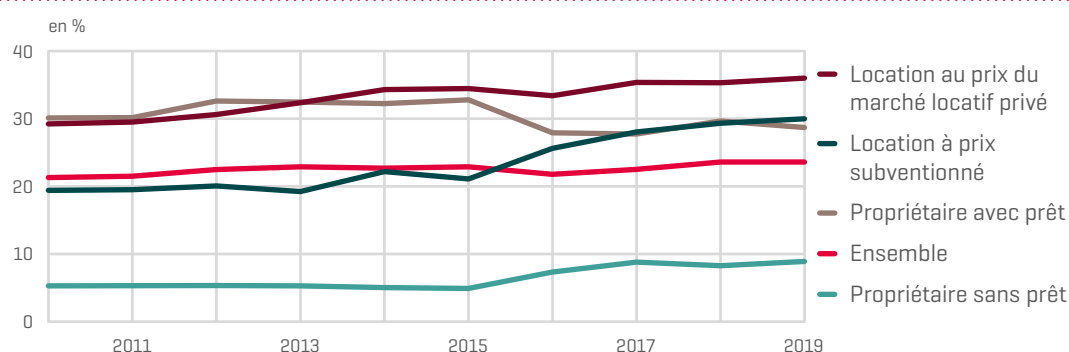
La part des coûts de logement baisse avec le revenu disponible et elle est plus importante parmi les ménages les plus défavorisés. Les 10% les moins aisés, consacrent 44.6% de leur revenu disponible au logement. Cette part est de 35.8% chez les ménages du deuxième décile. Les ménages les plus favorisés, consacrent moins de 15% de leur revenu disponible au logement : 14.6% pour les ménages du neuvième décile et 11.4% pour le dernier décile, qui correspond aux 10% des ménages les plus aisés.

Près d’une décennie plus tôt, en 2010, la photographie était identique mais avec un écart moindre entre les déciles de niveau de vie. La trajectoire des coûts de logement est aussi différente entre les plus aisés et les moins aisés. Les premiers ont vu la part relative de ces coûts baisser (déciles 10 et 9). À l’inverse les coûts ont progressé dans les déciles 1 et 2.

La problématique du logement a été analysée dans le rapport TCS de 2018 et dans un Regards en 2019 [Regards N°18/2019], et il ressort que les coûts du logement sont des amplificateurs d’inégalités. En effet, en déduisant les coûts de logement du revenu disponible, les inégalités s’accroissent et le taux de pauvreté s’envole. Et au vu de l’évolution des prix du logement [+11% entre 2018-2019]¹⁴, la situation ne semble pas devoir s’améliorer dans un avenir proche, faisant ainsi des coûts de logement un déterminant du bien-être pour certains résidents luxembourgeois.

Graphique 3.1

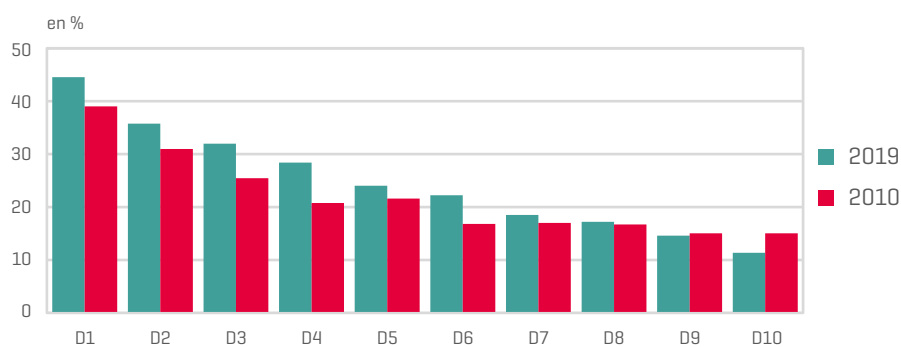
Part relative des coûts de logement entre 2010-2019



Source: STATEC EU-SILC

Graphique 3.2

En 2019, les coûts de logement des plus défavorisés [D1] représentent près de 4 fois ceux des plus aisés [D10] contre 2.5 fois en 2010



Source: STATEC EU-SILC

¹⁴ <https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/logement-en-chiffres/2020/PDF-Logement-9.pdf>







Domaine 4 : Santé

-

Synthèse des résultats

Dans le domaine de la santé, nous disposons de deux indicateurs de référence qui sont l'espérance de vie à la naissance et l'état de santé déclaré de la population. Des indicateurs tels que la santé mentale, l'espérance de vie en bonne santé, ou le taux de suicide auraient été aussi pertinents mais les données ne sont, soit pas actuelles, soit pas fiables, soit la méthodologie de calcul n'est pas claire, soit les chiffres portent sur des effectifs trop faibles. L'espérance de vie à la naissance est de 82.3 ans au Luxembourg en 2018, plaçant le Grand-Duché dans le top 10 des pays de l'UE. Ce chiffre a légèrement augmenté en 2018 après une baisse observée en 2017. À l'inverse l'espérance de vie après 65 ans a baissé entre 2017 et 2018. Les femmes ont toujours une espérance de vie à la naissance et à 65 ans qui est plus élevée que celle des hommes. Par ailleurs, lorsqu'on demande aux résidents comment ils qualifient leur état de santé général, 71.9% déclarent être en très bonne ou bonne santé. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2010 mais est le plus élevé observé depuis les 5 dernières années. Il baisse pour tous les âges sauf pour les 65-74 ans et les 16-24 ans. En moyenne les femmes déclarent plus souvent être en mauvaise santé que les hommes. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles vivent plus longtemps et, pour certaines, les symptômes des cycles menstruelles (nausées, douleurs aux ventre, migraine, etc.) sont associés à des maladies chroniques d'où une propension plus élevée à se déclarer en mauvaise santé.

Espérance de vie à la naissance (en nombre d'années)

82.3 ans en 2018 (Eurostat)

Définitions

Espérance de vie à la naissance : elle peut être mesurée à la naissance et à différents âges de la vie. Ici nous présentons l'espérance de vie à la naissance et l'espérance de vie à 65 ans. Toutes les mesures indiquent combien de temps en moyenne les individus peuvent espérer vivre, compte tenu des taux de mortalité par âge qui prévalent à l'instant présent.

Tous les indicateurs du domaine de la santé s'inscrivent dans l'**ODD 3 Bonne santé et bien-être** qui vise à « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

Principaux résultats

En 2018, l'espérance de vie à la naissance atteint 82.3 ans au Luxembourg dont 84.6 ans pour les femmes et 80.1 ans pour les hommes. Depuis 2009, nous observons un gain de 1.3 ans chez les femmes et un gain de 2 ans chez les hommes. Notons que l'espérance de vie à la naissance avait fortement augmenté en 2014 [85.2 années] et en 2016 [85.4 années] chez les femmes pour ralentir après.

L'espérance de vie à 65 ans s'établit à 20.2 ans en 2017 pour l'ensemble de la population. Elle est de 21.7 ans pour les femmes et de 18.6 ans pour les hommes. Entre 2009 et 2017, l'espérance de vie à 65 ans a progressé de 1 an chez les hommes et de 0.3 an chez les femmes. Les inégalités d'espérance de vie entre hommes et femmes sont identiques aussi bien à la naissance qu'à 65 ans.

Comparaison Européenne

Le Luxembourg se situe au-dessus de la moyenne de la zone euro et de la moyenne UE en 2018, aussi bien parmi les femmes que les hommes. Les pays les plus performants au niveau de l'espérance de vie pour l'ensemble le sont aussi en général selon le sexe. Le Luxembourg se situe ainsi dans les 10 pays de tête en terme d'espérance de vie pour l'ensemble de la population, pour les hommes et pour les femmes.

Population se déclarant en bonne ou très bonne santé (en %)

71.9% en 2019 (EU-SILC)

Définitions

Population se déclarant en bonne ou très bonne santé : l'indicateur est obtenu à partir d'une question du type : "quel est votre état de santé en général ?". Les réponses des déclarants sont regroupées en différentes catégories – généralement très bon, bon, pas très bon et mauvais. Les données proviennent des enquêtes générales sur les ménages ou d'entretiens plus détaillés sur la santé, réalisés par les systèmes officiels de statistique des pays.

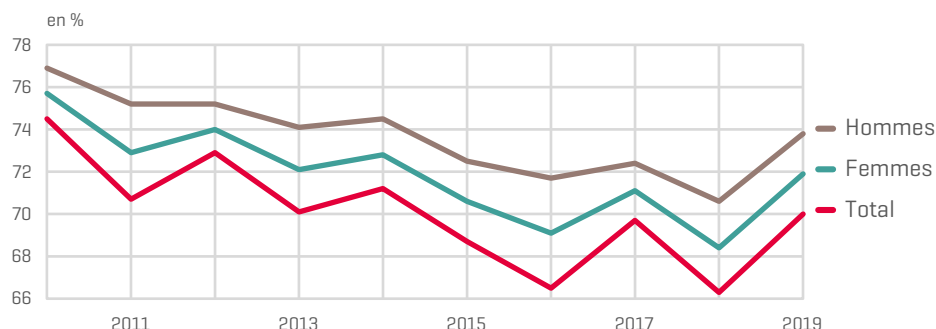
Principaux résultats

L'enquête EU-SILC permet aux personnes interrogées d'évaluer leur état de santé en répondant à la question « comment qualifieriez-vous votre état de santé général ? ». La réponse à cette question est une perception par les personnes de leur état de santé et ceci sans forcément qu'il ne se soit vraiment détérioré ou amélioré. En 2019, 71.9% des personnes de 16 ans et plus se déclarent en bonne ou très bonne santé. Neuf ans plus tôt en 2010, cette proportion se situait à 75.7%. Les hommes (73.8%) sont plus enclins à rapporter être en meilleure santé que les femmes (70%). Depuis 2010 la propension des résidents à se déclarer en très bonne ou bonne santé est à la baisse et la remontée observée en 2019 n'indique pas un retournement de tendance d'autant plus que l'année 2020 est marquée par la pandémie du COVID-19 qui a certainement un effet sur la perception de l'état de santé.

La propension à déclarer être en bonne ou très bonne santé baisse avec l'âge et passe sous la barre des 50% à partir de 75 ans. En 2019, les plus jeunes (16-24 ans) sont plus nombreux à rapporter être en très bonne et bonne santé (90.3%), suivis par les 25-34 ans (87.8%). À l'inverse, seuls 40.5% des 75 ans et plus se déclarent en très bonne ou bonne santé. La perception d'un très bon ou bon état de santé a baissé dans tous les groupes d'âge entre 2010-2019 à l'exception des 65-74 ans où elle a augmenté (53.7% à 55.6%) et des 16-24 ans et 75 ans et plus où le niveau de 2019 équivaut à celui de 2010.

Graphique 4.1

Plus de 7 luxembourgeois sur 10 se déclarent en bonne ou très bonne santé en 2019



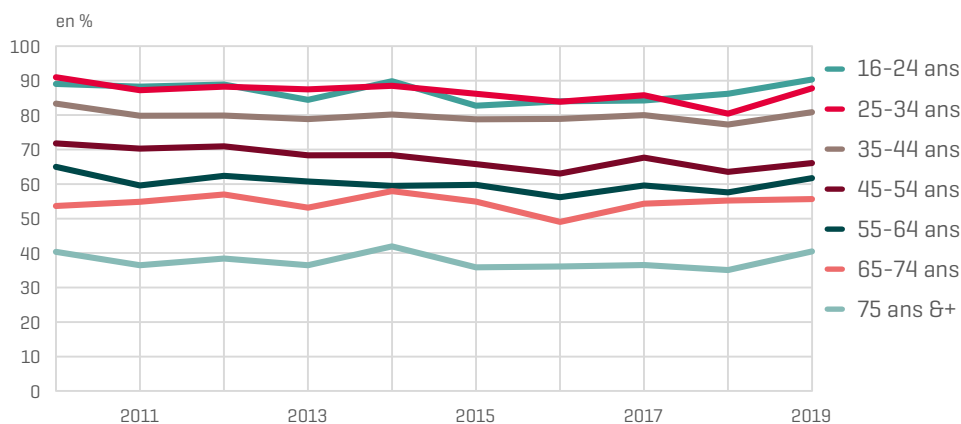
Libellé de la question : « Comment qualifieriez-vous votre état de santé général ? »

Source : STATEC, EU-SILC

Champ : Population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

Graphique 4.2

La propension à se déclarer à très bonne ou bonne santé a baissé dans tous les groupes d'âges à l'exception des 16-24 ans et 65-74 ans.



Libellé de la question : « Comment qualifieriez-vous votre état de santé général ? »

Source : STATEC, EU-SILC

Champ : Population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

Comparaison européenne

Les données de l'enquête EU-SILC permettent de faire des comparaisons avec les autres pays européens. Toutefois, ces comparaisons doivent être prises avec prudence car primo, il existe des différences dans la formulation des questions et les modalités de réponse, notamment les différences entre les langues du questionnaire. Secundo, il y a certainement des variations liées aux caractéristiques culturelles des populations prêtes à déclarer être en bonne santé ou pas et à déclarer souffrir d'une maladie chronique ou non. En 2019, le Luxembourg se trouve légèrement au-dessus de la moyenne européenne (71.9% contre 69.2%). Le Grand-Duché fait mieux que l'Allemagne (65.5%) mais moins bien que la Belgique (74%).

Pour bien comprendre

L'enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC) comporte trois questions sur la santé. La première question porte sur la santé perçue (« comment qualifieriez-vous votre état de santé général ? » Très bon, bon, assez bon, mauvais, très mauvais). La deuxième s'intéresse à l'existence d'une maladie chronique (« souffrez-vous d'une maladie ou d'une affection chronique de longue durée ? Oui, Non) Et la dernière question porte sur les limitations d'activité (« depuis les 6 derniers mois au moins, à quel point avez-vous été limité, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? » Fortement limité, limité mais pas fortement, pas limité du tout). Les informations obtenues à partir de ces questions ne sont pas des diagnostics mais permettent de décrire le ressenti des personnes sur leur état de santé.





Domaine 5 : Équilibre vie professionnelle – vie privée

Synthèse des résultats

En 2019 au Luxembourg, les résidents consacrent 17,8 heures par semaine aux loisirs et activités personnelles. Il s'agit d'une hausse modérée par rapport à 2016¹⁵. Les hommes consacrent plus de temps à ces activités que les femmes. Le temps passé dans les loisirs et activités personnelles suit une courbe en U en fonction de l'âge et du cycle de vie.

¹⁵ Nous ne disposons pas de données avant 2016 pour faire une analyse sur une série plus longue permettant d'avoir un degré de confiance plus important sur l'évolution de l'indicateur.

Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles (en heures par semaine)

17.8 heures en 2019 (EU-SILC)

Définitions

Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles : la frontière entre loisirs et occupations personnelles n'est pas toujours très nette. En général, les loisirs désignent des activités que les individus choisissent pour leur propre plaisir – par exemple voir ses amis, aller au cinéma, faire du sport, ou se consacrer à un hobby. Les occupations personnelles recouvrent quant à elles des besoins élémentaires comme le sommeil, l'alimentation, l'hygiène et la toilette, ainsi que le temps nécessaire à différents services personnels, médicaux et domestiques. Toutefois, nombre d'occupations personnelles sont accomplies par plaisir plutôt que par nécessité. Parce que la démarcation entre les deux n'est pas toujours facile à établir et que les deux types d'activités sont importants pour le bien-être individuel, l'indicateur retenu ici est le temps que les travailleurs à plein temps consacrent aux deux activités au total.

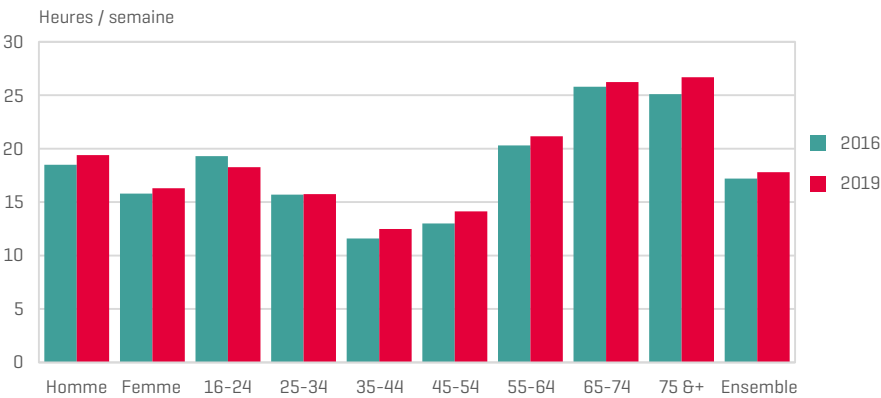
Cet indicateur s'inscrit dans l'**ODD 3 Bonne santé et bien-être** qui vise à « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

Principaux résultats

En 2019 au Luxembourg, les résidents consacrent par semaine 17.8 heures aux activités qu'ils aiment (loisirs, sports, sorties, etc.). Il s'agit d'une hausse modérée par rapport à 2016 (17.2 h/semaine) qui devrait se traduire par un impact positif de cet indicateur sur le bien-être. Ce sont les 65 ans et plus qui consacrent le plus de temps aux choses qu'ils aiment (en moyenne près de 26h/semaine). À l'inverse les 35-44 ans y passent moitié moins de temps. Les plus jeunes (16-24 ans) passent également moins de temps dans les activités qu'ils aiment que les plus de 55 ans mais plus que les 25-54 ans. Le temps passé dans les activités qu'on aime suit le cycle de vie et présente une forme de courbe en U avec une branche plus accentuée après la retraite.

Graphique 5.1

Les seniors consacrent plus de temps aux activités qu'ils aiment.



Source : STATEC, EU-SILC

Champ : Population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus







Domaine 6 : Education, compétence et culture

Synthèse des résultats

Avec 41% de la population avec un niveau d'études supérieures, le Luxembourg se situe dans la moyenne supérieure dans l'UE et se trouve à la première place pour les hommes. Cette proportion est en constante augmentation et, depuis 2010, elle a crû de 10 points. Depuis 2017, il y a plus de femmes éduquées que d'hommes avec un écart de près 3 points. C'est une situation observée globalement dans le monde. Pour le Luxembourg il s'agit d'un renversement de la situation car en 2010, les hommes, devançaient les femmes de 6 points. La hausse du niveau d'études des femmes découle principalement d'une forte présence des ressortissantes des nouveaux pays d'Europe de l'Est. Ces femmes, arrivées ces dernières années au Grand-Duché, sont très bien représentées dans les emplois de recherche et dans les postes à responsabilité au sein des différentes institutions européennes. A l'inverse, la contribution des natives luxembourgeoises à cette hausse du niveau d'éducation des femmes est relativement faible. Concernant la formation continue au Luxembourg, 19.1% des adultes sont concernés en 2019, soit 5 points de plus qu'il y a 10 ans. C'est parmi les personnes de 25 à 44 ans que la progression est la plus importante. Le Grand-Duché se situe au-dessus de la moyenne européenne pour cet indicateur.

Part de la population avec un niveau d'études supérieures [en %]

41% en 2019 [Eurostat]

Définitions

Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles : l'éducation des individus est la clé de leur liberté individuelle et personnelle, dans la mesure où elle élargit le champ de leurs possibilités de vie et leur permet de développer une plus grande ouverture sur le monde ainsi qu'un sens civique renforcé.

Pour appréhender le niveau d'éducation des individus nous utilisons la nomenclature CITE-77 [classification internationale type de l'éducation] qui permet de classer les individus selon le niveau d'études le plus élevé atteint. Il existe 7 niveaux :

- Niveau « élevé » : études universitaires terminées, BA, MA, PhD [groupes 6 et 7] ;
- Niveau « intermédiaire » : études secondaires et post-secondaires [apprentissage] mais pas universitaires [groupes 4 et 5] ;
- Niveau « faible » : sans études scolaires, études primaires, premier cycle de l'enseignement secondaire [groupes 1, 2 et 3].

Les données CITE ne traduisent pas exactement le dernier niveau d'études atteint, puisqu'une partie de plus en plus importante des jeunes se retrouve encore dans le système scolaire et universitaire, du fait de la tendance générale constatée, liée à l'allongement des études. Ce qui nous intéresse ici, c'est le niveau d'étude élevé, c'est à dire les études universitaires.

Cet indicateur s'inscrit dans la cible 4.1 de l'**ODD 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** qui vise à « d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile ».

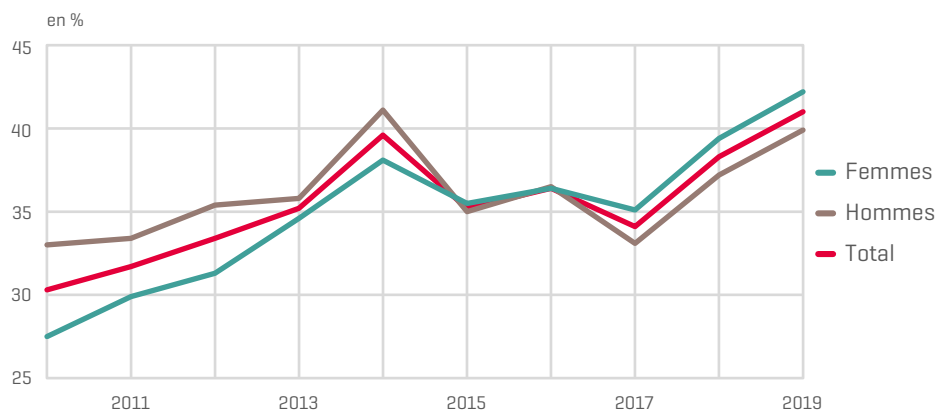
Principaux résultats

En 2019, au Luxembourg 41% des résidents ont atteint un niveau d'études supérieures. Ce chiffre est en forte progression depuis 2010. Entre 2010 et 2019, il a augmenté de 10 points. Cette augmentation est en lien avec celle de la population totale résidante de plus de 100 000 personnes durant cette période, avec notamment la migration de personnes de niveau d'études élevées comme principal vecteur. Au Luxembourg en 2019, les femmes de niveau d'études supérieures sont devenues plus nombreuses que les hommes (42.2% contre 39.9%). La proportion des femmes a augmenté de 14 points sur la période contre seulement 7 points pour les hommes. C'est une tendance observée partout dans le monde¹⁶.

Le niveau d'études selon la nationalité montre qu'en 2019 au Luxembourg, ce sont les ressortissants des nouveaux États membres (les 13 pays qui ont adhéré à l'UE à partir de 2004) qui sont les plus éduqués. Plus de la moitié (55%) a un niveau d'étude universitaire et il y a autant d'hommes que de femmes. Ils sont suivis par les résidents originaires des pays de l'UE (UE-15) (44.8%) avec un léger avantage pour les femmes par rapport aux hommes. Les résidents non européens viennent en 3ème position (44.1%) et les femmes (44.8%) sont plus éduquées que les hommes (43.4%). Enfin, les nationaux luxembourgeois, avec seulement moins du tiers (29.3%) qui ont un niveau d'études supérieures, se situent en dernière position. En plus, contrairement aux autres nationalités, il y a une différence plus nette entre les femmes (31.7%) et les hommes (26.9%) de nationalité luxembourgeoise.

Graphique 6.1

La part des résidents avec un niveau d'études supérieures augmente en 2019.

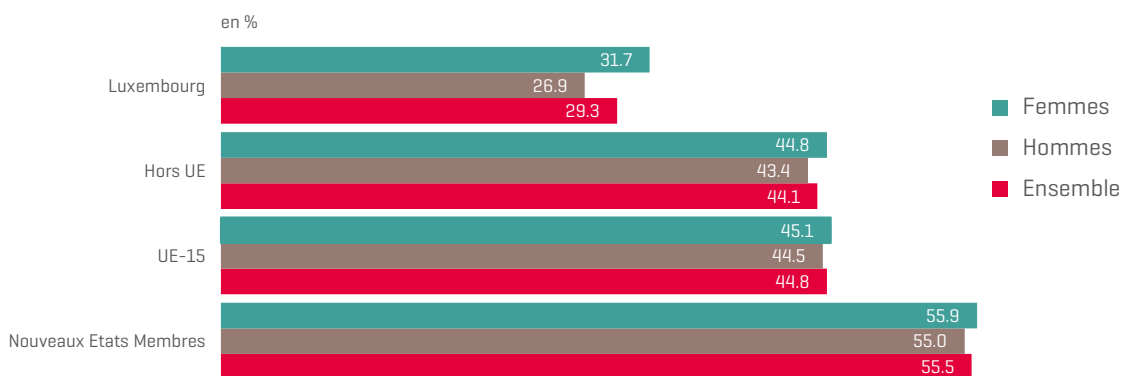


Source : STATEC-LFS

¹⁶ OCDE, Education at glance, publication annuelle

Graphique 6.2

Les résidents provenant des nouveaux Etats membres de l'UE sont les plus éduqués en 2019.



Source : STATEC-LFS

Comparaison Européenne

En 2019, 29.3% des résidents de l'UE et 28.5% de la zone euro ont un niveau d'études supérieures, soit près de 10 points de moins que le Luxembourg qui se place à la 4ème position au niveau de l'UE. Comme susmentionné, il y a plus de femmes avec un niveau d'études supérieures que d'hommes et cette situation est encore plus flagrante dans les pays d'Europe de l'Est tels que l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne et la Bulgarie. Chez les hommes, le Luxembourg est le 1^{er} pays dans l'UE et chez les femmes Luxembourg il se classe en 8ème position.

Taux de participation à l'éducation et à la formation [en %]

19.1% en 2019 (Eurostat)

Définitions

Taux de participation à l'éducation et à la formation : cet indicateur présente la part des adultes qui ont participé à l'éducation et à la formation professionnelle au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête. Il aide à comprendre l'évolution de la formation continue au sein de la population adulte âgée entre 25 et 64 ans.

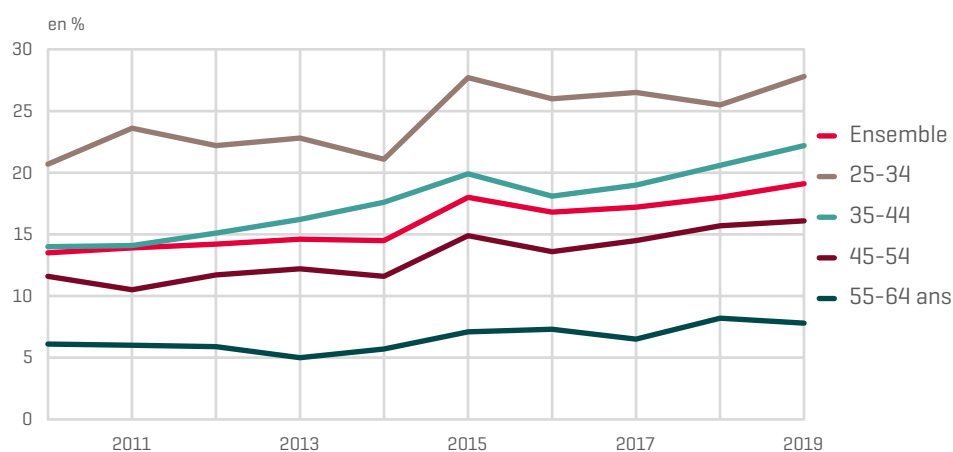
Cet indicateur s'inscrit dans l'**ODD 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.**

Principaux résultats

En 2019 au Luxembourg, 19.1% des adultes âgés de 25 à 64 ans ont pris part à une formation. C'est une augmentation de près de 5 points par rapport à 2009. C'est parmi les 25-34 ans et les 35-44 ans que la hausse a été la plus importante.

Graphique 6.3

La participation à la formation et à l'éducation des adultes progresse au Luxembourg



Source : STATEC-LFS

Comparaison Européenne

En 2019, en moyenne 11.3% des résidents de l'UE et 11.6% de la zone euro ont participé à des activités de formation professionnelle. Le Luxembourg se classe en dixième position comme en 2018 et se trouve au-dessus de la moyenne européenne. Il se situe presque au même niveau que la France et il est mieux placé que la Belgique et l'Allemagne.





Domaine 8 : Gouvernance et citoyenneté

Synthèse des résultats

Le Luxembourg fait partie des pays européens où la confiance de la population dans les institutions (Gouvernement et Parlement national) est la plus forte. Cette confiance, après une baisse observée durant les années de crise économique et financière (2011-2013), augmente depuis 2014. En 2018, près de 7 résidents luxembourgeois sur 10 déclarent faire confiance aux institutions, plaçant le Luxembourg largement devant ses voisins belges et français. Les personnes de nationalité luxembourgeoise, les chômeurs et les jeunes ont une plus faible propension à faire confiance aux institutions.

Confiance dans les institutions (en %)

70.8% en 2018 (Eurobaromètre)

Définitions

Confiance dans les institutions : l'indicateur repose sur les réponses à deux questions « avez-vous confiance dans le parlement national ? » Et « avez-vous confiance dans le gouvernement national ? » Elles sont regroupées dans deux catégories (oui/non). Cet indicateur subjectif de la confiance de la population dans les diverses institutions, mesure la façon dont la qualité de la gouvernance est perçue par les individus. Toute diminution du degré de confiance dans les institutions est préoccupante pour le fonctionnement des systèmes démocratiques. De plus en plus d'études (Eurofound, 2018) montrent que la confiance dans les institutions influe sur une diversité de phénomènes économiques et sociaux et constitue à la fois une condition indispensable à l'efficacité des politiques publiques dont elle est une conséquence.

Cet indicateur s'inscrit dans la cible 11.6 de l'**ODD 11 Paix justice et institutions efficaces** qui vise à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

Principaux résultats

Cet indicateur revêt une importance majeure dans le contexte actuel de défiance des populations face aux gouvernants, aux politiques et aux institutions. Cette défiance est souvent liée à l'insatisfaction des populations par rapport au partage des richesses ou à la question des inégalités. Un lien est souvent fait entre cette défiance et montée des partis populistes. L'OCDE a insisté sur l'importance de cet indicateur dans un contexte de populisme, ainsi que sur la participation politique des citoyens. L'enquête Eurobaromètre publie régulièrement de tels indicateurs même si toutes les ventilations ne sont pas possibles du fait de faibles effectifs.

En 2018, 7 résidents sur 10 (70.8%) déclarent avoir confiance dans les institutions du pays (système légal et système politique). Ce chiffre est en augmentation de 7 points par rapport à 2009. Entre 2009 et la fin de la crise financière (2013) la confiance est passée de 63.7% à 54.5%, soit une baisse de 9 points. À partir de 2014, une hausse continue est observée pour atteindre un pic en 2017 (73.3%). Dans l'UE la confiance dans les institutions est en moyenne très basse, moins de la moitié de celle au Luxembourg. Ainsi en 2018, uniquement 37.6% des résidents européens déclarent avoir confiance dans leurs institutions nationales. Au Luxembourg, c'est en 2013 que cette confiance a été la plus faible (54.5%).

Au Grand-Duché, les femmes [75.1%] sont plus nombreuses à faire confiance aux institutions que les hommes [67.1%]. Rapporter avoir confiance dans les institutions ne varie pas linéairement avec l'âge. Les personnes de 35 à 44 ans [83.2%] suivies par les 45-54 ans [74.8%] et par les 65 ans et plus [73.1%] font plus confiance aux institutions que les plus jeunes [62% chez les 15-24 ans et 57.7% parmi les 25-34 ans] et les personnes âgées entre 55 et 64 ans [67%]. Les personnes vivant en couple [76.5%] ou qui l'ont déjà été [70.3%] font plus confiance aux institutions que celles qui ne l'ont jamais été [59.2%] ou les personnes veuves [56.8%]. Concernant le statut d'occupation, moins de la moitié des personnes au chômage font confiance aux institutions tandis que, à l'inverse, ce sont 7 employés sur 10 qui déclarent faire confiance aux institutions. Enfin, la confiance dans les institutions nationales est plus importante parmi les résidents étrangers que chez les Luxembourgeois.

Comparaison Européenne

En 2018, 37.6% des résidents européens font confiance à leurs institutions nationales. C'est en Suède, au Luxembourg, à Malte, aux Pays-Bas et en Allemagne que ces taux sont les plus élevés. À l'opposé, seuls 14.6% des Grecs, 17.3% des Espagnols, 18.8% des Bulgares et 19.7% des Croates font confiance à leur système légal et à leur système politique national. Le Luxembourg est mieux placé que ses trois voisins et il est loin devant la Belgique [52.8%] et surtout la France [27.8%]. Entre 2009 et 2018, la confiance dans les institutions a fortement reculé en Grèce et en Espagne du fait de la crise économique qui a durement frappé ces deux pays. À l'opposé, la confiance s'est accrue en Suède, au Luxembourg, aux Pays-Bas ; des pays qui présentaient déjà un niveau de confiance élevé en 2009. Par ailleurs, la confiance s'est fortement améliorée dans plusieurs nouveaux Etats membres de l'UE (Estonie, Hongrie et Pologne). De même l'Irlande, qui a aussi été sévèrement touchée par la crise économique à l'instar de la Grèce et de l'Espagne, s'en est mieux sortie que ces derniers et affiche aujourd'hui un niveau élevé de confiance de sa population dans ses institutions nationales.





Domaine 9 : Environnement

Synthèse des résultats

Les trois indicateurs retenus dans le domaine de l'environnement présentent tous une tendance baissière ce qui revient à dire que du point de vue du bien-être, cela s'améliore. Au Luxembourg, la concentration moyenne en particules fines (dont le diamètre est inférieur à 2.5 micromètres) est passée de 16 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2010 à 11.1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2018. Il s'agit d'une baisse significative et identique à ce qui a été observée sur la même période dans l'UE. Et le Luxembourg se classe beaucoup mieux que ses voisins.

Face à cet indicateur objectif sur la pollution par les particules, nous disposons aussi d'un indicateur subjectif qui donne la part des personnes déclarant être confrontées à la pollution, à la saleté et aux problèmes environnementaux dans leur quartier. Cette proportion a baissé en 2019 à 15.2%, marquant ainsi un arrêt de la tendance haussière observée depuis 2012, avec un pic à 18.5% en 2017. Les personnes confrontées à des difficultés économiques ou ayant des problèmes de santé sont plus nombreuses à rapporter ces problèmes. Un autre problème environnemental est constitué par les nuisances sonores. Au Luxembourg, l'intérêt politique est orienté essentiellement vers les nuisances sonores provoquées par les vols d'avions (cf programme du gouvernement). Elles sont rapportées par 20% des résidents en 2019, contre 16.7% en 2010. Il a augmenté régulièrement depuis 2011 pour atteindre un pic en 2017 (21.6%), avant de baisser en 2018. Les personnes en risque de pauvreté rapportent davantage ces nuisances que les personnes non pauvres.

Exposition à la pollution de l'air (concentration moyenne annuelle des particules fines en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)

11.2 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2017 (Eurostat)

Définitions

Exposition à la pollution de l'air : Cet indicateur présente la concentration de particules fines (PM2.5), pondérée en fonction de la population potentiellement exposée d'une zone urbaine. Les particules fines, dites PM2.5, sont celles dont le diamètre est inférieur à 2.5 micromètres. L'indicateur est fourni par l'Administration de l'Environnement.

L'indicateur de concentration en particules fines est obtenu en deux étapes :

1. d'abord la concentration en particules fines est mesurée dans différents lieux ;
2. ensuite une moyenne des mesures est calculée en prenant en compte l'effectif de la population.

Tous les indicateurs du domaine « Environnement » décrits dans la présente section s'inscrivent dans la cible 11.6 de l'**ODD 11 faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** qui vise « d'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets ».

Principaux résultats

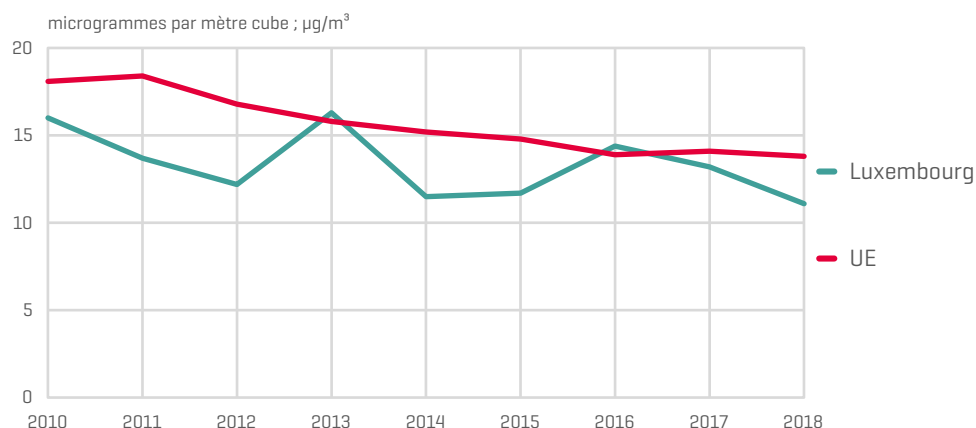
En 2018, la concentration en particules fines est de 11.1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, soit une baisse de 5 points par rapport à 2010. Hormis une brève hausse en 2013, cet indicateur est en constante diminution depuis 2010. Ces particules représentent un réel danger pour la santé, les études effectuées dans la cadre du programme CAFE (Clean Air for Europe) ont démontré que les PM2.5 présentes dans l'atmosphère raccourcissaient l'espérance de vie dans l'UE de plus de 8 mois¹⁷. Leur baisse au Luxembourg pourrait donc avoir un impact positif sur l'état de santé de la population en diminuant l'incidence des maladies respiratoires.

¹⁷ Jos Lelieveld, Andrea Pozzer, Ulrich Pöschl, Mohammed Fnais, Andy Haines, Thomas Münzel, Loss of life expectancy from air pollution compared to other risk factors: a worldwide perspective, Cardiovascular Research <https://doi.org/10.1093/cvr/cvaa025>

La combustion de gazole et d'essence par les véhicules automobiles est l'une des causes principales des émissions de particules dans l'atmosphère. Le Gouvernement a augmenté le niveau des accises sur le carburant afin d'inciter les conducteurs à acheter des véhicules propres. Parallèlement, la gratuité du transport public, qui a été instaurée depuis le 1^{er} mars 2020, doit décourager les conducteurs d'utiliser leurs voitures personnelles. La question reste de savoir si ces mesures mises en place en 2019 et en 2020 auront un effet sur le transport routier et in fine sur la baisse de la concentration en particules fines dans l'atmosphère.

Graphique 9.1

La concentration en particules fines continue de baisser au Luxembourg



Source : Eurostat

Comparaison Européenne

Dans l'UE, en 2018, la concentration moyenne en particules fines était de $13.8 \mu\text{g}/\text{m}^3$, contre $18.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2010. La tendance positive dans l'UE est identique à celle du Luxembourg. C'est l'Estonie et la Suède qui présentent la concentration la plus faible suivie par la Finlande et l'Irlande. C'est le même groupe de pays qui avait déjà la plus faible concentration en 2010. Au Luxembourg, la concentration en particules fines a fortement baissé entre 2010 et 2018 le faisant passer de la 9^{ème} position en 2010 à la 8^{ème} position en 2018. Le Luxembourg est mieux placé que ses pays voisins.

Part de la population rapportant des problèmes de pollution, de saleté ou d'autres problèmes environnementaux (en %)

15.0% en 2019 [EU-SILC]

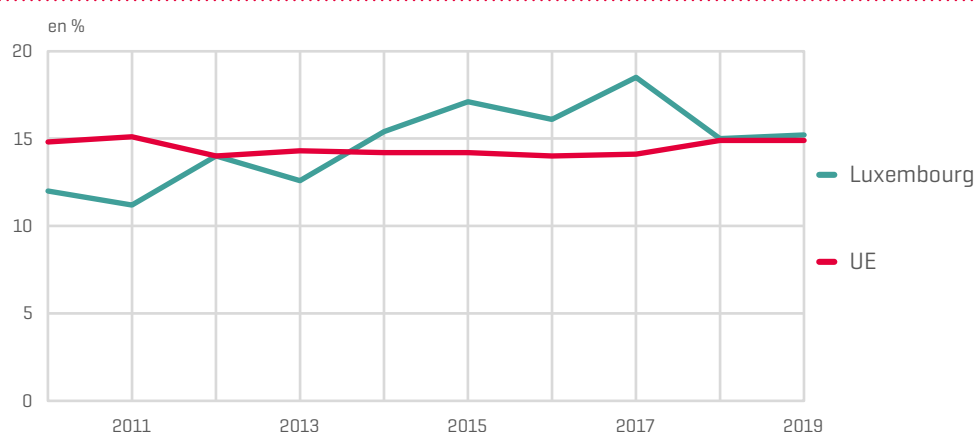
Définitions

Part de la population rapportant des problèmes de pollution, de saleté ou d'autres problèmes environnementaux : au Luxembourg en 2019, 15.2% de la population rapporte avoir été confrontée à de tels problèmes. C'est un chiffre stable par rapport à 2018 [15%]. Cette proportion a progressé entre 2010 et 2017, passant de 12% à 18.5%, puis elle a décru en 2018.

Plus les personnes déclarent qu'il est difficile de joindre les deux bouts, plus elles se plaignent de l'existence de pollution, de saleté et d'autres problèmes environnementaux. Les résultats en fonction des déciles de niveau de vie confirment ce constat : les ménages aisés déclarent moins souvent être exposés à des problèmes environnementaux. De même, les personnes qui se déclarent en très mauvais ou en mauvais état de santé rapportent davantage ces situations que celles en meilleur état de santé.

Graphique 9.2

La part de la population rapportant des problèmes de pollution, de saleté ou d'autres problèmes environnementaux est stable

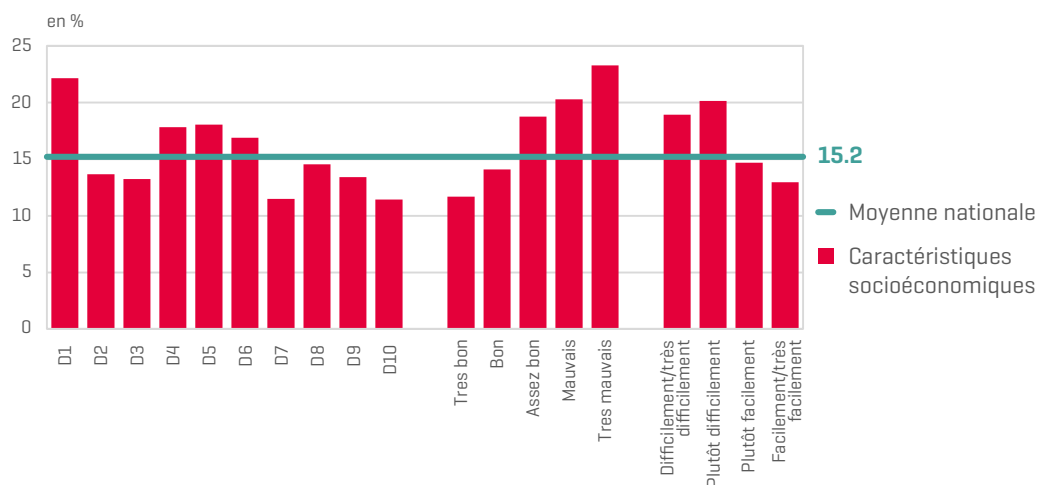


Source : Eurostat

Champ : population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

Graphique 9.3

Les personnes en très mauvais état de santé rapportent davantage de problèmes de pollution, de saleté ou d'autres problèmes environnementaux en 2018



Source : STATEC-EU-SILC

Champ : population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

Comparaison Européenne

En 2019¹⁸, 14.9% des résidents européens déclaraient avoir des problèmes de pollution et de saleté dans leur quartier. Cette proportion est quasi stable depuis 2010. C'est à Malte, en Allemagne et en Grèce que les populations déclaraient le plus (plus de 20%) avoir de tels problèmes. A l'opposé, ces problèmes sont peu évoqués dans les pays scandinaves, en Croatie et à Chypre. En 2019 le Luxembourg se situe au niveau de la moyenne européenne, devant l'Allemagne [25.2%], et proche de la Belgique [15%].

18 La moyenne UE et Zone Euro pour l'année 2019 n'est pas encore disponible.

Part de la population rapportant des nuisances sonores dans son environnement direct (en %)

19.3% en 2018 (EU-SILC)

Enjeu

La prévoyance dans la lutte contre le bruit, par le biais de l'aménagement du territoire, a pour but de préserver les régions silencieuses ou zones calmes et d'éviter la construction de logements et autres infrastructures sensibles dans des zones bruyantes. Un aménagement judicieux du territoire peut ainsi contribuer à prévenir de futurs problèmes de bruit. Dans l'accord de la coalition en vue de la formation d'un gouvernement pour le GDL signé le 3 décembre 2018, ce sont les nuisances causées par le transport aérien qui ont été davantage évoquées ainsi qu'une brève référence au transport ferroviaire au niveau de Luxembourg-ville. L'accord de coalition ne fait en revanche, aucune référence aux nuisances sonores liées aux nombreux chantiers de construction ou bien aux nuisances dues au transport routier qui a pourtant fortement augmenté et impacte des petites communes qui subissent quotidiennement le passage de milliers de voitures de résidents ou de frontaliers.

Principaux résultats

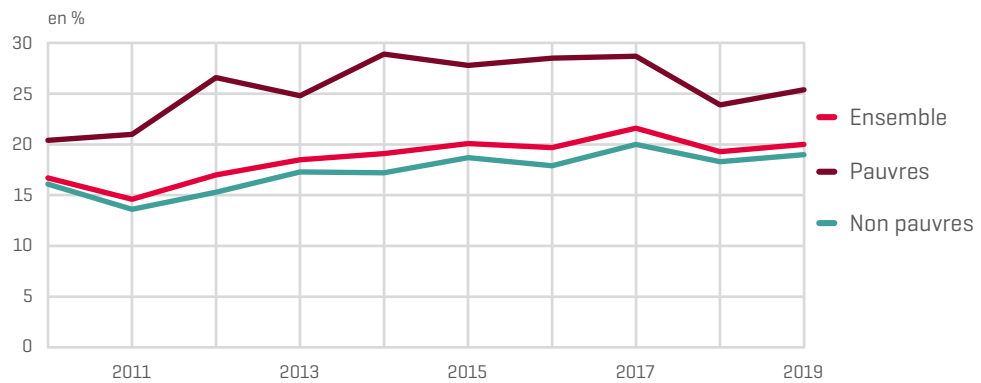
Les nuisances sonores sont rapportées par 20% de la population en 2019. Ce chiffre a baissé entre 2010 et 2011, et a augmenté jusqu'en 2017 avant de baisser de nouveau en 2018 et de stabiliser en 2019.

Il apparaît très nettement que les personnes qui sont en risque de pauvreté rapportent davantage de problèmes de nuisances sonores.

De même, les gens qui se déclarent en très mauvaise ou mauvaise santé se plaignent davantage de tels problèmes.

Graphique 9.4

La part de la population rapportant des problèmes de pollution, de saleté ou d'autres problèmes environnementaux a baissé en 2018

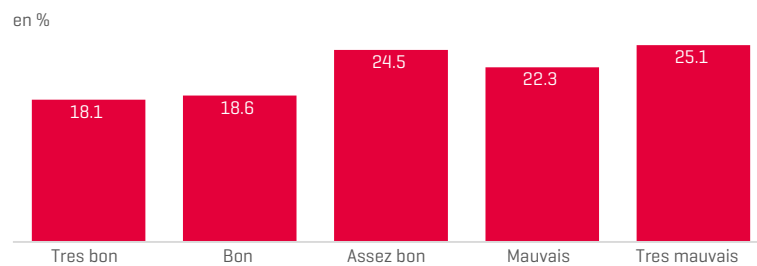


Source : STATEC-EU-SILC

Champ : population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

Graphique 9.5

Les personnes en très mauvais état de santé rapportent davantage de problèmes de pollution, de saleté ou d'autres problèmes environnementaux en 2018



Source : STATEC-EU-SILC

Champ : population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

Comparaison Européenne

En 2018¹⁹, 18.3% des résidents européens ont déclaré avoir des nuisances sonores dans leur environnement direct. Le Luxembourg, avec 19.3%, se situe à un niveau légèrement supérieur à la moyenne de l'UE mais au même niveau que la moyenne de la zone euro (19.2%). Par rapport à ses voisins, le Luxembourg fait moins bien que la France et la Belgique, qui sont en-deçà de la moyenne européenne, mais il fait mieux que l'Allemagne, qui est l'un des pays où la proportion des personnes déclarant des nuisances sonores est le plus élevé. Il y a une grande hétérogénéité entre les pays de l'UE liée certainement à la densité de la population. La proportion de personnes exposées au bruit se situe à moins de 10% en Croatie qui a une densité de 73.9 habitants au km², et à l'inverse, c'est à Malte, en Allemagne et aux Pays-Bas que les nuisances sont plus rapportées, du fait des fortes densités de population enregistrées dans ces pays, respectivement 1 495 habitants au km², 501 habitants au km² et 234 habitants au km².

19 La moyenne UE et Zone Euro pour l'année 2019 n'est pas encore disponible.





Domaine 10 : Sécurité physique

Synthèse des résultats

La part des personnes rapportant des problèmes de délinquance, de violence ou de vandalisme dans leur quartier est stable. Elle se situe à 11.3% en 2019 contre 13.6% en 2010 et 19.9% en 2014. Il apparaît une corrélation forte entre le nombre d'infractions répertoriées par la Police Grand-Ducale et le pourcentage des personnes rapportant des problèmes de délinquance, de violence ou de vandalisme dans leur quartier. Ainsi, à la hausse du nombre d'infractions observées entre 2009 et 2014, nous notons une hausse de la part des personnes déclarant des problèmes de délinquance, de violence ou de vandalisme dans leur quartier. Ce dernier indicateur est en baisse depuis 2014, suivant la même tendance que celle observée pour le nombre d'infractions.

Part de la population rapportant la présence d'actes de vandalisme et de violence dans le quartier (en %)

11.3% en 2019 (EU-SILC)

Définitions

Part de la population rapportant la présence d'actes de vandalisme et de violence dans le quartier : l'indicateur est basé sur la réponse à la question suivante « concernant votre logement et votre quartier, êtes-vous confronté aux problèmes suivants : délinquance, violence ou vandalisme ? »

Cet indicateur s'inscrit dans la cible 16.1 de l'**ODD 16 Paix justice et institutions efficaces** qui vise à « réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ».

Principaux résultats

Les principaux résultats de cet indicateur sont présentés avec ceux de l'indicateur sur le nombre d'infractions.

Nombre d'infractions répertoriées (par nombre d'habitants)

6 194 pour 100 000 habitants en 2018
[Police Grand Ducale]

Définitions

Nombre d'infractions répertoriées : le nombre total d'infractions est la somme des infractions contre les personnes, les biens et les infractions classées comme divers [affaires de stupéfiants, infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, délits contre l'environnement, ivresse sur la voie publique, etc.]. Ces chiffres sont fournis par la Police Grand-Ducale et correspondent aux seules infractions déclarées. Ils ne sont dès lors pas exhaustifs du fait que de nombreuses infractions ne font pas toujours l'objet d'un dépôt de plainte. C'est le cas par exemple des actes de violence domestique ou de violence sexuelle, ou encore des vols sans violence. Pour prendre en compte ces types de violence ainsi que des formes de crimes et délits moins conventionnelles [fraude à la consommation, corruption...], le STATEC a lancé en 2019 l'enquête Sécurité qui est une importante source d'informations sur la criminalité au Luxembourg.

Cet indicateur s'inscrit dans la cible 16.1 de l'**ODD 16 Paix justice et institutions efficaces** qui vise à « réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ».

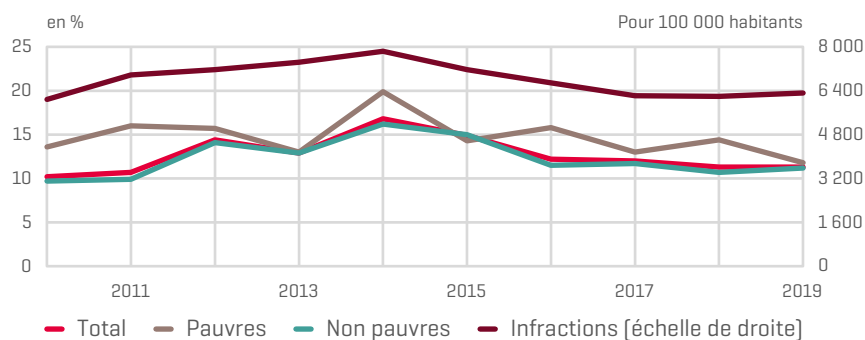
Principaux résultats

En 2019 au Luxembourg, 11.3% des résidents déclarent que des problèmes de délinquance, de violence ou de vandalisme existent dans leur quartier. Cette proportion est de 11.8% parmi les personnes qui sont en risque de pauvreté contre 11.2% chez celles qui ne le sont pas. Pour les personnes en risque de pauvreté, ce chiffre est en nette baisse comparé à 2010 (13.6%); il est également en recul chez les personnes non exposées au risque de pauvreté, qui déclarent depuis 2014 que la délinquance et la violence sont de moins en moins un problème dans leur quartier. La même tendance est observée chez les pauvres mais avec une moindre régularité.

La baisse du sentiment d'insécurité des résidents depuis 2014 va de pair avec la baisse des infractions déclarées à la Police Grand-Ducale depuis la même année. D'ailleurs, depuis 2017, les chiffres sont plutôt stables.

Graphique 10.1

La part de la population rapportant la présence d'actes de vandalisme et de violence dans le quartier est en baisse depuis 2014



Sources : STAEC-EU-SILC ; Police Grand-Ducale

Comparaison Européenne

En 2018²⁰, en moyenne 12.7% des résidents européens ont déclaré avoir des problèmes de délinquance, de violence ou de vandalisme dans leur quartier. Cette proportion est de 12.3% dans la zone euro. Le Luxembourg, avec 11.3%, se situe légèrement en deçà de la moyenne européenne et de celle de la zone euro. Toutefois avec une hausse de 1 point entre 2010 et 2018, le Luxembourg est passé de la 8ème à la 17ème place dans l'UE. La Croatie, la Lituanie, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie sont les pays où la proportion des résidents qui déclarent avoir des problèmes d'insécurité est la plus faible (inférieur à 5%). A l'opposé, c'est au Royaume-Uni, en Bulgarie, aux Pays-Bas, en France et en Suède que les gens rapportent le plus de délinquance et de violence dans leur quartier. Par rapport à ses voisins le Luxembourg est le mieux placé, suivi par la Belgique, l'Allemagne et la France.

20 La moyenne UE et Zone Euro pour l'année 2019 n'est pas encore disponible.





Domaine 11 : Bien-être subjectif

Synthèse des résultats

Les résidents luxembourgeois déclarent une satisfaction moyenne avec leur vie de 7.6 sur une échelle de 0 à 10 en 2019. Six ans plus tôt, cette moyenne était de 7.5. La satisfaction moyenne des résidents est donc restée stable durant cette période. En considérant différentes sous-populations, on voit qu'il existe des disparités. Ainsi en 2019, les nationaux sont plus satisfaits que les étrangers, les jeunes et les personnes âgées plus que les personnes d'âge actif, les personnes aisées plus que les personnes défavorisées et les personnes en très bonne ou bonne santé plus que les autres.

Satisfaction à l'égard de la vie [score moyen]

7.6 en 2019 [EU-SILC]

Définitions

Satisfaction à l'égard de la vie [score moyen] : suite à l'avis commun du CES/CSDD, un indicateur de satisfaction dans la vie a été introduit dans l'EU-SILC du STATEC depuis 2016. Il est obtenu par auto-évaluation des répondants de leur satisfaction concernant la vie en générale. Cette satisfaction est mesurée à l'aide de l'échelle de Cantril, graduée de 0 à 10, sur laquelle les déclarants évaluent leur vie actuelle ; 0 correspondant à "pas du tout satisfait" et 10 à "entièrement satisfait". Cet indicateur a également été collecté au niveau européen mais uniquement en 2013 et 2018, seules années où des comparaisons européennes sont possibles.

Cet indicateur s'inscrit dans l'**ODD 3 Bonne santé et bien-être** qui vise à « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

Principaux résultats

Au Luxembourg en 2019, les résidents affichent en moyenne un niveau de satisfaction générale dans la vie de 7.6 sur une échelle de 0 à 10. Ils utilisent généralement la partie haute de l'échelle puisque 82 personnes sur 100 déclarent une satisfaction supérieure à 6. En 2013, la moyenne nationale était identique avec une satisfaction de 7.5, avec moins de personnes qui déclaraient une satisfaction supérieure à 6 [79 sur 100].

Plus une personne déclare avoir des difficultés à joindre les deux bouts moins elle est satisfaite. En 2019, la satisfaction générale de la vie s'élève en moyenne à 8 parmi les personnes qui déclarent joindre les deux bouts très facilement ou facilement, et à 6,2 pour celles qui avouent y arriver difficilement ou très difficilement. Pour ces dernières la satisfaction moyenne est en hausse entre 2013 et 2019, passant de 5.9 à 6.2.

La satisfaction augmente au fur et à mesure des déciles de niveau de vie. Le niveau moyen de satisfaction avec la vie s'élève à 6.8 chez les 10% les moins aisés. Il augmente continuellement pour atteindre la note de 7.9 chez les 10% les plus aisés.

Les personnes à risque de pauvreté déclarent en moyenne une satisfaction de 7 contre 7.7 pour celles qui ne sont pas exposées à ce risque.

Nous avons analysé les conditions financières à travers deux indicateurs monétaires objectifs (les déciles de niveau de vie et taux de risque de pauvreté) et un indicateur subjectif de situation financière. Les résultats sont identiques et indiquent que la situation financière a un impact sur la satisfaction de la vie, et plus ces conditions sont favorables, plus élevé est la satisfaction moyenne des personnes. L'amélioration de la situation financière des personnes, la réduction des inégalités et de la pauvreté constituent donc des canaux pour accroître la satisfaction de la vie de la population.

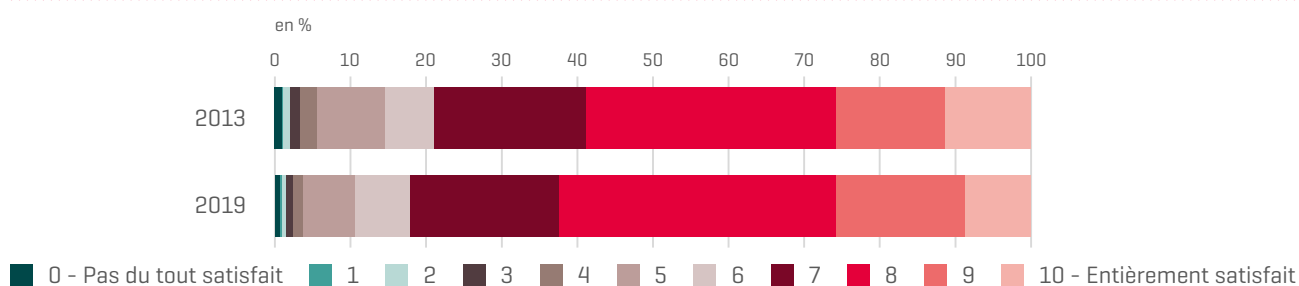
D'autres caractéristiques socioéconomiques influent sur le niveau moyen de satisfaction. Il augmente au fur et à mesure avec l'état de santé. Les personnes en très mauvaise santé déclarent une satisfaction moyenne de 4.3, alors que cette note monte à 6.3 chez les personnes en mauvaise santé, 7.4 lorsque l'état de santé est assez bon, 7.7 lorsque la santé est bonne et finalement 8.2 chez les personnes qui déclarent être en très bonne santé. Entre 2013-2019 la satisfaction a progressé parmi les personnes qui se déclarent en mauvaise ou très mauvaise santé.

La courbe de la satisfaction selon l'âge a une forme en U même si elle est moins nette en 2019 qu'en 2013. La satisfaction s'élève à 7.7 parmi les 16-24 ans, elle baisse continuellement jusqu'à 7.4 pour les 45-54 ans et remonte après chez les 55-64 ans et les 65-74 ans [7.7]. La note moyenne de satisfaction avec la vie a nettement baissé entre 2013 et 2019 parmi les 16-24 ans [-0.6 point]. En revanche elle a augmenté parmi les 55-64 ans et les 65-74 ans [+0.3 point].

Enfin, les Luxembourgeois sont en moyenne plus satisfaits de leur vie que les étrangers, même si l'écart entre les deux groupes a baissé entre 2013 et 2019 [0.2 point en 2019 contre 0.6 point en 2013].

Graphique 11.1

82 résidents sur 100 déclarent une satisfaction supérieure à 6 sur une échelle de 0 à 10 en 2019

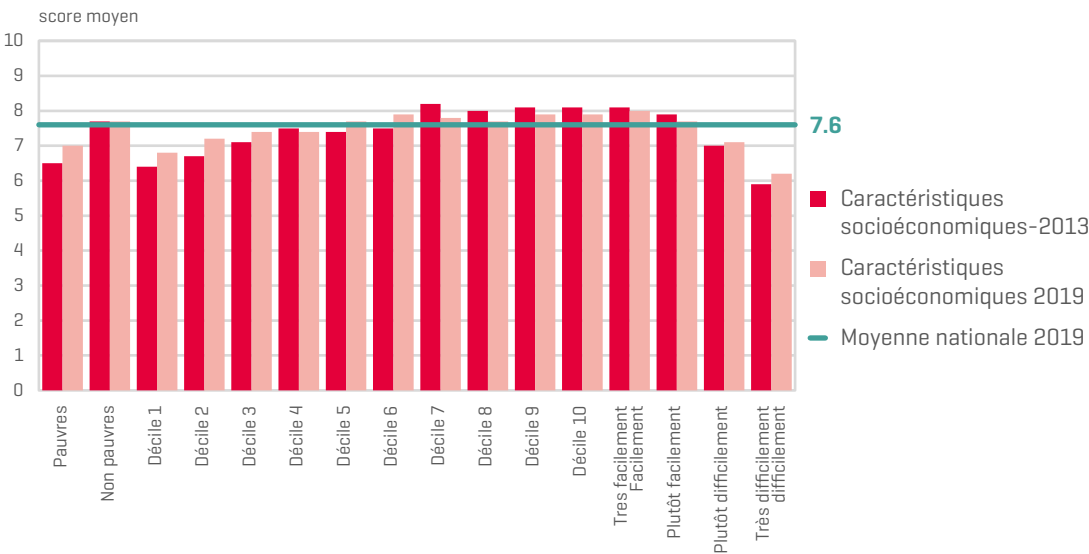


Source : STATEC-EU-SILC

Champ : population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

Graphique 11.2

Hausse de la satisfaction au fur et à mesure de l'augmentation du revenu ou de l'amélioration des conditions financières

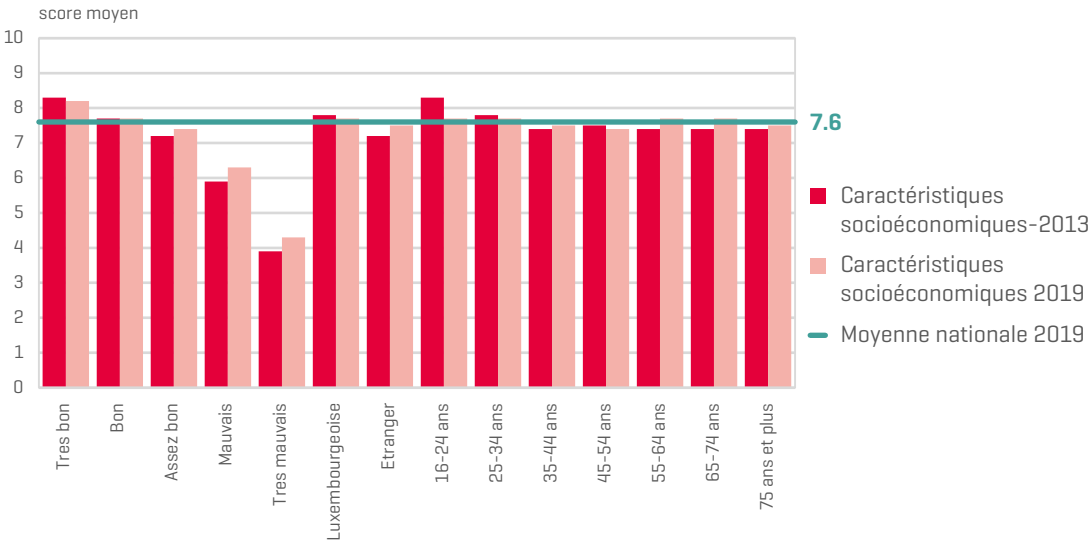


Source : STATEC-EU-SILC

Champ : population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

Graphique 11.3

L'état de santé et l'âge influent sur la satisfaction dans la vie



Source : STATEC-EU-SILC

Champ : population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

Comparaison européenne

En 2018, le Luxembourg se place en 9ème position dans l'UE, largement au-dessus de la moyenne européenne et celle de la zone Euro. La Finlande [8.1] est le pays où la satisfaction est la plus élevée, tandis que la Bulgarie ferme la marche [5.4]. Le Luxembourg est au même niveau que la Belgique et devance l'Allemagne [7.4] et la France [7.3]. En 2013 le Luxembourg, avec une note moyenne de 7.5, se trouvait au 7ème rang des pays de l'UE et au-dessus de la moyenne européenne [7]. Ce sont l'Irlande et la Pologne qui ont enregistré les plus fortes progressions depuis lors. Les pays dont la note moyenne de satisfaction est élevée sont généralement les pays économiquement les plus performants, à l'exception de l'Italie et dans une moindre mesure de la France et de l'Espagne. Ces derniers pays disposent d'autres atouts tels qu'un climat avantageux, une richesse culturelle et touristique.

Élaboration de l'indicateur composite LIW (Luxembourg Index of Well-Being)

Cette partie porte sur l'indicateur composite pour mesurer le bien-être actuel des résidents. Il est construit à partir de la liste restreinte des 27 indicateurs du PIBien-être présentés dans les chapitres précédents. Cet indicateur a l'avantage d'être transparent et facilement communicable. Au-delà du niveau de bien-être de la population, cet indicateur permet de mesurer son évolution dans le temps. Cette partie est décomposée en plusieurs phases. La première détaille les principales étapes de la construction de l'indicateur composite, le LIW (Luxembourg Index of Well-Being), et les choix méthodologiques qui ont été retenus. La deuxième phase présente les résultats numériques pour l'indicateur composite et analyse son évolution dans le temps.

Principales étapes d'élaboration de l'indicateur composite

Un indicateur composite est l'agrégation des informations contenues dans plusieurs indicateurs élémentaires mesurés avec des unités de mesures hétérogènes dans un indicateur unique [Sharpe & Schmidt, 2005]. Par conséquent, cette agrégation nécessite une étape de normalisation des différents indicateurs de dimensions différentes, consistant à les transformer afin de les rendre comparables. Ensuite, les indicateurs se voient attribués des pondérations avant d'être finalement agrégés dans un seul indicateur. La pondération est une étape centrale dans la construction d'un indicateur composite. En effet, tous les indicateurs qui rentrent dans la construction de l'indicateur composite doivent disposer d'un certain poids qui reflète leur fiabilité, leur significativité, leur influence dans les données.

Selon le Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide [OECD, 2008], quatre étapes sont donc généralement distinguées pour la construction d'un indicateur composite :

- le choix des indicateurs qui composent l'indicateur composite ;
- le choix de la méthode de normalisation des indicateurs afin de permettre leur comparaison et donc de parer au problème d'hétérogénéité de leurs unités de mesure ;
- le choix des pondérations à attribuer à chacun des indicateurs en fonction de leur importance relative ;
- et enfin le choix de la méthode d'agrégation des indicateurs.

L'utilisation d'un indicateur composite comporte un certain nombre de désavantages. Le principal est qu'il n'existe généralement pas de pondérations objectives pour agréger les différents indicateurs. En effet, les poids des indicateurs ont un impact important sur la valeur de l'indicateur composite donc le choix de la méthode doit être suffisamment clair et précis. Un autre désavantage est que l'utilisation d'un indicateur composite suppose, à travers la méthode d'agrégation, la possibilité de remplacer une composante par une autre, ce qui en pratique, ne permet pas de cerner l'influence de chaque composante.

Choix des indicateurs

Le choix des indicateurs pour construire l'indicateur composite de bien-être a été réalisé à partir de l'évaluation des 63 indicateurs du PIBien-être regroupés en 11 dimensions retenus par le CES/CSDD (voir partie 1). La sélection repose sur des critères de qualité proposés par le European Statistical System Committee [ESSC, 2011, p. 15] et par l'OCDE [OCDE, 2011, p.22]. Ces critères sont les suivants :

- la méthode de sélection doit reposer sur des critères scientifiques (par exemple les comptes nationaux et les inventaires d'émissions de gaz à effet de serre).
- la littérature reconnue ou à tout le moins sur un large consensus parmi les acteurs du domaine. Cette méthodologie, le calcul et la précision de l'indicateur doivent être transparents. Les indicateurs doivent être pertinents, ils doivent permettre de mesurer le phénomène de manière fiable et doivent servir à l'évaluation des décisions politiques dans le domaine couvert. Ils doivent permettre la comparaison dans le temps ainsi qu'à l'échelle internationale.
- Tout changement au niveau de l'indicateur doit avoir une signification claire et explicite.
- Les délais de collecte et de publication des indicateurs doivent être les plus courts possibles (timeliness).

Pour pouvoir fournir chaque année l'indicateur composite et mesurer son évolution dans le temps, ce sont des indicateurs disponibles chaque année depuis 2010 qui ont été utilisés parce que nous ne disposons pas des informations sur certains indicateurs (état de santé, concentration en particules fines, coûts du logement y compris les remboursements d'emprunt, etc.) avant cette date. Quand elles sont disponibles, les données du STATEC sont utilisées, ces statistiques étant plus adaptées au contexte national. Au vu des thèmes variés couverts par l'indicateur composite, la majorité de ces données sont seulement disponibles par le biais d'enquêtes. Dans ce cas, ce sont majoritairement les données issues des enquêtes européennes EU-SILC et LFS qui ont été retenues. Les indicateurs repris ici ne couvrent pas certains thèmes comme les liens sociaux ou l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale car nous ne disposons pas encore pour ces indicateurs de données sur une longue période.

Pour s'assurer que la sélection des indicateurs ne s'est pas faite de manière arbitraire avec peu d'attention sur les interrelations entre eux, ce qui peut aboutir à des indicateurs composites erronés, nous avons procédé à une analyse pour examiner le degré de corrélation parmi les indicateurs. Ces analyses constituent ainsi un bon moyen de visualiser la structure des données utilisées pour élaborer l'indicateur composite. Si les résultats obtenus par ces analyses montrent que les dimensions entrant dans l'élaboration de l'indicateur composite ne sont pas statistiquement bien équilibrées, il faut donc revoir certains indicateurs [Nardo et al., 2005]. Plusieurs techniques sont possibles à savoir :

- L'analyse en composantes principales (ACP)
- L'analyse factorielle (AFC ou ACM)
- Le coefficient Alpha de Cronbach

Ici nous utilisons le coefficient alpha de Cronbach, c'est la technique utilisée par EUROSTAT dans l'analyse des indicateurs de privation matérielle.²¹

Coefficient Alpha de Cronbach

Le coefficient Alpha de Cronbach est un estimateur de fiabilité qui permet de vérifier si un groupe d'items représentent bien un construit latent unidimensionnel. Il est utilisé pour évaluer la cohérence interne d'un score constitué par divers éléments. Plus la valeur de l'Alpha de Cronbach est haute, plus les items [ici les indicateurs élémentaires] sont cohérents dans cet ensemble. Il peut être défini par la formule suivante :

$$\alpha = \left(\frac{Q}{Q-1} \right) \left(1 - \frac{\sum_j \text{var}(x_j)}{\text{var}(x_i)} \right)$$

où Q est le nombre d'items, $\text{var}[x_j]$ la variance du score total et $\text{var}[x_i]$ la variance de l'indicateur i.

Une augmentation du nombre d'indicateurs est associée à une augmentation de α et parallèlement une baisse de la corrélation intra-indicateurs entraîne une baisse de α . La valeur de α est comprise entre 0 et 1 ; où 0 indique une indépendance entre les indicateurs et 1 une parfaite corrélation entre eux ce qui signifie qu'ils mesurent tous le même phénomène.

Selon Eurostat, lorsque le coefficient est d'au moins 0.70, il est considéré comme 'satisfaisant' dans la plupart des situations de recherche en sciences humaines [Nunally, 1978] et cela indique que les indicateurs mesurent le même construit sous-jacent ou latent qui est unidimensionnel. L'Alpha de Cronbach n'est qu'un outil statistique et il ne nous dit, bien sûr, rien de la nature de la cohérence. Il a un sens uniquement lorsque l'indicateur composite est construit comme une somme des indicateurs élémentaires. L'analyse en détail de l'Alpha de Cronbach montre une cohérence interne forte des indicateurs élémentaires dans la construction de l'indicateur composite.

21 <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3888793/8309969/KS-TC-17-002-EN-N.pdf/da1887c3-a6b1-462e-bafb-e4f0b3fd3ab8>

Indicateurs pour le calcul du LIW et calcul de l'Alpha de Cronbach

Domaines	Indicateurs	Alpha de Cronbach lorsque les items sont enlevés un par un
Revenu et patrimoine	Revenu disponible médian équivalent adulte (en euros)	0.9445
	Ratio S80/S20	0.9468
	Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux (en %)	0.9457
	Population dans l'incapacité de joindre les deux bouts (en %)	0.9468
Emploi	Taux d'emploi des 20-64 ans (en %)	0.9448
	Taux de chômage (en %)	0.9505
	Fréquence du travail à temps partiel subi (en %)	0.9467
Logement	Part relative des coûts du logement (en %)	0.9463
Santé	Espérance de vie à la naissance (en années)	0.9433
	Population se déclarant en bonne ou très bonne santé (en %)	0.9472
Education compétences et culture	Part de la population avec un niveau d'études supérieures (%)	0.9465
	Taux de participation à l'éducation et à la formation [4 dernières semaines] par sexe et âge (en %)	0.9457
Gouvernance et citoyenneté	Confiance dans les institutions (en %)	0.9573
Environnement	Exposition aux particules fines	0.9485
	Part de personnes déclarant la présence de pollution, de saleté ou autres problèmes environnementaux dans leur environnement (en %)	0.9439
	Part de personnes déclarant la présence de nuisances sonores dans leur environnement (%)	0.9440
	Émissions de CO2	0.9428
Sécurité physique	Part de personnes déclarant la présence d'actes de vandalisme et de violence dans le quartier (en %)	0.9503
	Infractions répertoriées (pour 100 000 habitants)	0.9557

La majorité des indicateurs retenus sont exprimés en pourcentage par rapport à une population particulière. Pour les indicateurs issus de données d'enquêtes, les valeurs sont calculées à partir d'un échantillon représentatif de la population résidente. Pour le taux d'emploi par exemple le pourcentage est calculé par rapport à la population enquêtée (15-64 ans) et pour le taux de chômage par rapport à la population active. Le revenu médian est exprimé en euros et l'indicateur d'inégalité S80/S20 est un ratio entre les revenus moyens pour deux groupes de quintiles. L'espérance de vie est exprimée en nombre d'années et l'exposition aux particules fines en microgrammes par mètre cube. Les infractions sont exprimées pour 100 000 habitants et la satisfaction dans la vie est un score moyen.

Méthodes de normalisation des indicateurs

La construction d'un indicateur composite répond au besoin de simplifier un phénomène multidimensionnel complexe en une donnée facilement compréhensible. Assez souvent, les éléments qui constituent cet indicateur ont différentes unités de mesure. Dans le cas du PIBien-être, le revenu médian équivalent adulte est exprimé en Euros, le chômage en pourcentage, l'espérance de vie en nombre d'années, etc. Pour éviter d'additionner les indicateurs avec différentes unités de mesures, il faut les normaliser pour les rendre comparables et aussi éviter d'avoir des valeurs extrêmes. Dans le cas où certaines variables ont des distributions asymétriques, elles peuvent être corrigées en utilisant les transformations logarithmiques et dans le cas des valeurs extrêmes des troncatures peuvent être faites. Différentes méthodes de normalisation existent. Le manuel pour la construction d'indicateurs composites publié par l'OCDE en propose plusieurs [OCDE/JRC, 2008, p. 30]. Des méthodes comme les rankings, sont exclues car utilisées exclusivement pour des comparaisons internationales; ce qui n'est pas l'objectif ici. La méthode Z-score a elle aussi été exclue car elle nécessite que les données statistiques soient normalement distribuées, ce qui n'est pas le cas ici. Les méthodes qui attribuent des valeurs en fonction de la distribution des données ont aussi été écartées car elles limitent la possibilité de suivre l'évolution du bien-être dans le temps. Il reste deux méthodes que sont le min-max et le taux de variation.

Min-max

Il s'agit de calculer le ratio de la différence entre la valeur de l'indicateur et la valeur minimum ou maximum divisée par l'amplitude de l'indicateur. T

$$I_{qi}^t = \frac{x_{qi}^t - \min_i(x_{qi}^{t_0})}{\max_i(x_{qi}^{t_0}) - \min_i(x_{qi}^{t_0})} \quad \text{si des fortes valeurs des indicateurs sont souhaitées ou}$$
$$I_{qi}^t = \frac{\max_i(x_{qi}^{t_0}) - x_{qi}^t}{\max_i(x_{qi}^{t_0}) - \min_i(x_{qi}^{t_0})} \quad \text{si des faibles valeurs des indicateurs sont souhaitées}$$

avec x_{qi}^t test la valeur de l'indicateur pour l'individu i au temps t ,

Les valeurs des indicateurs normalisés sont comprises dans une même plage de valeur [0 ; 1] ce qui facilite la communication autour de l'évolution d'un indicateur. Cette méthode permet aussi d'éviter que les indicateurs ne prennent des valeurs négatives, ce qui limiterait entre autres le choix des méthodes d'agrégation. Le désavantage de cette méthode est qu'elle est très sensible aux valeurs extrêmes qui peuvent avoir un effet de distorsion sur l'indicateur ainsi transformé. Ces valeurs au-delà de leur impact sur la corrélation entre les indicateurs peuvent également introduire des biais dans les résultats. Enfin, cette méthode aura aussi tendance à amplifier l'évolution d'indicateurs dont les évolutions réelles sont limitées en amplitude.

Taux de variation

Une autre méthode consiste à prendre le taux de croissance annuel des indicateurs. Cette méthode a l'avantage d'être simple et de donner un signal d'alerte lorsqu'un indicateur ou un domaine nécessaire au bien-être diminue. Il se pose toutefois la question du point de référence à utiliser. Or, il n'existe pas à notre connaissance d'indications par rapport à un niveau de référence, encore moins au niveau du Luxembourg. A défaut, un point de référence pourrait être la première année statistique disponible. Il s'agirait ici d'un choix purement pragmatique et c'est ce qui a été fait dans le calcul du LIW.

Choix des pondérations

La pondération est une étape centrale dans la construction d'un indicateur composite. Les poids des indicateurs ont un impact important sur la valeur et la qualité de l'indicateur composite. Ce choix doit être en phase avec le cadre théorique. En effet, tous les indicateurs qui rentrent dans la construction de l'indicateur composite doivent disposer d'un poids qui reflète leur fiabilité, leur significativité, leur influence dans les données. Et l'utilisation d'autres méthodes alternatives de poids peut avoir un impact important sur les résultats obtenus. Plusieurs méthodes sont généralement utilisées pour la pondération, à savoir :

- Les poids égaux
- Les poids basés sur les modèles statistiques
- Les poids basés sur l'opinion des experts/public

Le choix fait ici est de ne pas pondérer les indicateurs et ceci est motivé par un principe d'attribution des valeurs de probabilité initiales à un ensemble d'éléments. Ce principe est une variante du principe de raison insuffisante de Laplace qui précise qu'en l'absence de raison suffisante pour considérer un indicateur ou un événement plus important qu'un autre, chaque indicateur devrait avoir un poids égal (Michalo et al., 2011 : 29). L'absence d'une telle raison justifie un égal traitement entre les indicateurs.

John Maynard Keynes énonce en 1921, dans son livre « A treatise on probability », ce même principe en des termes suivants : « S'il n'y a aucune raison connue pour attribuer à notre sujet une alternative plutôt qu'une autre, parmi plusieurs options possibles, alors, ces alternatives ont une probabilité égale relativement à notre connaissance. Des probabilités égales doivent donc être assignées à chacun des différents arguments, s'il n'y a pas de raison de leur assigner des probabilités inégales. » il est important de noter que cette égalité de poids porte sur toute la période.

Ce choix est aussi fait par souci de simplicité car un poids égal peut être donné à tous les indicateurs ou aux indicateurs de la même dimension. Cette approche présente le risque de surreprésenter certains aspects dans l'indicateur composite car beaucoup d'indicateurs utilisés mesurent parfois le même concept. En effet, le choix d'attribuer le même poids aux indicateurs veut dire que les indicateurs ont un statut égal. À l'inverse, l'attribution des poids inégaux fait courir le risque de rendre l'estimateur composite plus instable.

Dans la construction du Canadian Index of Well-being par l'Université de Waterloo le choix a été fait de ne pas pondérer les données. De nombreux travaux d'élaboration d'indicateurs sur la qualité de vie ont aussi utilisé les poids égaux sans pour autant examiner si les individus concernés voudraient attribuer un poids égal à chacun des indicateurs utilisés et sans étudier la variabilité des poids parmi ces individus [Hagerty et al., 2001]. Dans ce rapport nous adoptons la même démarche que celle de l'Université de Waterloo et nous ne pondérons pas les indicateurs.

Méthode d'agrégation

Le choix de la méthode d'agrégation est lié aux indicateurs sous-jacents et à la méthode retenue afin de les normaliser. Certaines méthodes nécessitent par exemple des indicateurs qui prennent des valeurs [normalisées] strictement positives. Saisana et Tarantola [2002] et Le manuel pour la construction d'indicateurs composites publié par l'OCDE [OCDE/JRC, 2008] proposent plusieurs méthodes d'agrégation. Nous présentons ici les méthodes additives et les méthodes géométriques.

Dans le cas où les pondérations des indicateurs sont identiques, la moyenne géométrique est souvent préférée car elle permet une substitution imparfaite entre les indicateurs du fait qu'elle est moins sensible aux valeurs les plus élevées ou les plus faibles dans des séries de données statistiques. Cette méthode requiert toutefois d'avoir des indicateurs normalisés qui ont des valeurs strictement positives.

La méthode d'agrégation linéaire la plus connue est la moyenne arithmétique qui a l'avantage d'être facile à expliquer. Elle est donc transparente. Cette méthode permet en outre de facilement décomposer l'indicateur composite et donc d'analyser l'évolution de ses composantes. Elle permet aussi de conserver la même unité de mesure que celle des indicateurs normalisés sous-jacents à l'indicateur composite, à savoir : un intervalle compris entre 0 et 1. Cet intervalle est également un avantage en termes de communication quant à l'évolution du bien-être. C'est donc la moyenne arithmétique qui est utilisée ici pour le calcul de l'indicateur composite.

Méthodologie de quelques indicateurs composites

Indicateurs composites	Nombre d'indicateurs Indicateurs composites sous-jacents	Pondération des indicateurs	Méthode de normalisation des indicateurs	Méthode d'agrégation indicateurs
Canadian Index of Wellbeing	64	Identique		Linéaire
Input Index	4	Identique	Min-Max	Linéaire
Legatum Prosperity Index	89	Pas identique	Z-score	Linéaire
Opportunity Index	16	Identique	Min-Max	Linéaire
Welfare Index	7	Identique	Min-Max	Linéaire
The Wellbeing of Nations	36	Identique		Linéaire
Harmony Index	18	Identique	Min-Max	Linéaire
International Good Growth Index	8	Pas identique	Z-score	Linéaire
Your Better Life Index	24	Identique	Min-Max	Linéaire
Equivalent Income	6	Pas identique		Non linéaire
Quality of Life Index	9	Pas identique		Linéaire

Indicateur composite LIW

La méthodologie de calcul est identique à celle utilisée pour l'élaboration du LIW dans le premier rapport. La seule différence est qu'ici nous avons un nombre restreint d'indicateurs.

Formule de calcul du LIW

1^{ère} étape : Normalisation de chaque indicateur élémentaire à partir de la méthode du taux de variation

La première étape consiste à calculer pour chaque indicateur élémentaire le taux de variation à la date t par rapport à l'année de référence qui est ici 2010.

La formule de calcul est : $r_i^t = \frac{X_i^t}{X_i^0}$

avec X_i^t la valeur de l'indicateur pour l'individu i au temps t ,

avec X_i^0 la valeur de l'indicateur pour l'individu i pour la période de référence 0,

Cette formule est valable dans le cas d'une relation positive entre l'indicateur et le bien-être. C'est le cas par exemple du revenu médian, de la confiance dans les institutions...

Dans le cas de certains indicateurs par exemple le taux de chômage, la concentration en particules fines, c'est une relation inverse qui existe avec le bien-être. L'augmentation de ces indicateurs implique a priori une moindre qualité de vie.

La formule du calcul devient alors : $I_i^t = \frac{X_i^0}{X_i^t}$

2^{ème} étape : Calcul d'un indice composite pour chaque domaine

À la suite de la normalisation des indicateurs, nous calculons pour chaque domaine un indicateur synthétique. Cet indicateur est obtenu en faisant la moyenne arithmétique des taux de variations des indicateurs élémentaires de chaque domaine.

$$I^t = \sum_i^n I_i^t$$

3^{ème} étape : Calcul de l'indicateur composite LIW

Le LIW est obtenu en faisant la moyenne arithmétique des indicateurs synthétiques des différents domaines.

$$LIW^t = \sum I^t$$

Analyse du LIW

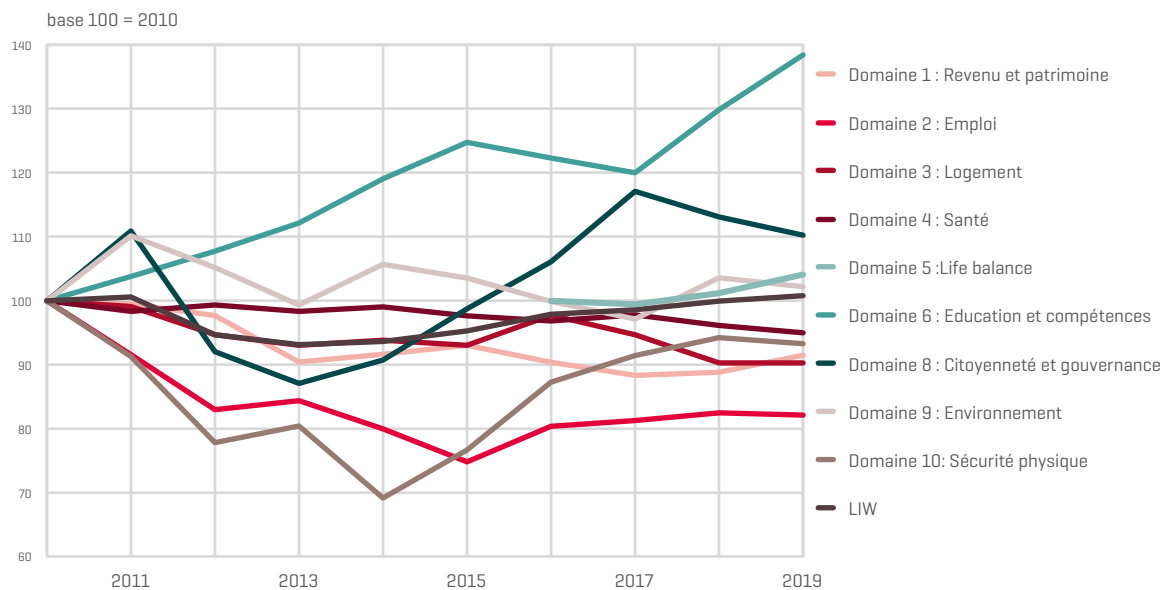
Une analyse du LIW décompose son évolution en 3 temps : 2010-2011 [stabilisation], 2011-2013 [dégradation] et 2014-2019 [amélioration]. En baisse à partir de 2011 soit 3 ans après le déclenchement de la Grande Récession, le bien-être au Luxembourg atteint son plus bas niveau en 2013. À partir de là, il augmente fortement et, malgré une légère baisse en 2017, il retrouve en 2018 son niveau de 2010 et s'y maintient en 2019. Comment expliquer cette évolution du bien-être au Luxembourg ? Il est possible de voir comment les indicateurs élémentaires qui ont été utilisés pour construire le LIW évoluent dans le temps.

La stabilité entre 2010 et 2011 provient principalement de la stabilité du revenu disponible, des indicateurs d'inégalités et de pauvreté ainsi que de la part des personnes se déclarant en très bonne ou bonne santé. Durant la même période, la légère remontée du taux de chômage et de la part des personnes déclarant la présence d'actes de vandalisme dans leur quartier a été compensée par l'amélioration de la situation dans le domaine de l'environnement et dans la confiance aux institutions.

La baisse du bien-être entre 2011 et 2013 découle de plusieurs facteurs : la sécurité physique, le marché du travail, la confiance dans les institutions. D'abord, le marché du travail s'est dégradé avec une hausse du taux de chômage passant de 4,6% en 2010 à 5,9% en 2013, ce qui correspond à une hausse de 28%. Sur la même période, nous observons une baisse de la confiance dans les institutions qui atteint son point le plus bas en 2013. Toutes ces variations sont certainement liées à l'impact décalé de la crise économique et financière de 2008-2009. Toutefois, la crise économique n'explique pas à elle seule cette baisse du bien-être. Cette dégradation provient également de la forte hausse des infractions répertoriées par la Police Grand-Ducale entre 2010 et 2013. La Police explique cela par la hausse des vols avec violence et surtout des infractions liées aux véhicules avec très souvent une dimension internationale.

La remontée observée à partir de 2014 provient de l'amélioration de la confiance dans les institutions, de la hausse du sentiment de sécurité et du capital humain à travers une augmentation de la proportion des personnes de niveau d'études supérieures. À partir de 2016, l'introduction de l'indicateur sur « le temps passé dans les activités qu'on aime » montre une augmentation de ce temps de loisirs qui contribue aussi à la hausse du LIW. Étonnamment, la dégradation durant cette période de l'indicateur lié au revenu et au patrimoine n'entrave pas l'amélioration continue du bien-être. Ce résultat tend à indiquer l'importance de facteurs autres que financiers dans l'évolution du bien-être au Luxembourg.

La sécurité physique, l'éducation et la confiance dans les institutions sont les principaux déterminants du LIW



Source : STATEC-EU-SILC

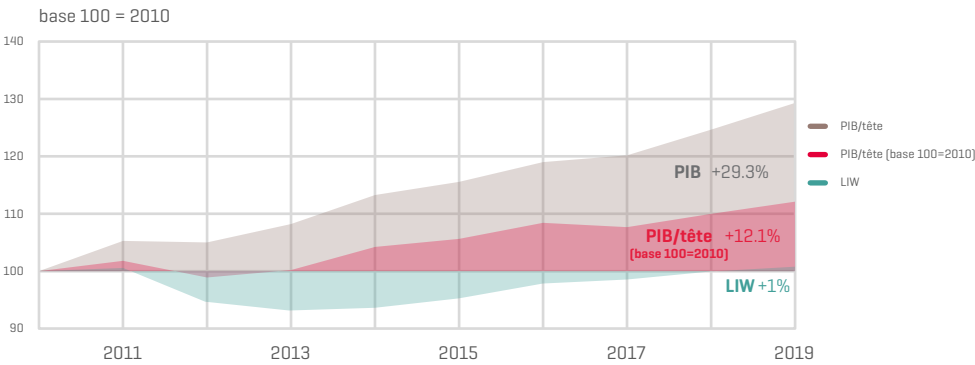
Le LIW et l'indicateur phare de la croissance économique le PIB

La comparaison de la tendance d'évolution du LIW à l'indicateur objectif phare du développement économique et social, le PIB/tête, montre une réelle divergence. Le graphique ci-dessous montre que le bien-être des résidents ne s'est pas amélioré à un rythme proche du rythme de croissance économique. Depuis 2010, le bien-être au Grand-Duché a connu une amélioration globale de 1%, dérisoire par rapport à la croissance de 29.3% du PIB ou de 12.1% du PIB/tête du pays au cours de la même période. La corrélation entre les deux indicateurs est très faible.

Les projections actuelles sur le niveau du PIB en 2020 et en 2021, et les résultats des études sur les conséquences du confinement nous pouvons donc penser que le LIW, qui a rattrapé son niveau de 2010, va se détériorer cette année et l'année prochaine. Cette dégradation risque d'être plus importante que celle observée entre 2010-2013.

Graphique 11.5

La croissance économique n’a pas d’effet sur l’évolution du LIW



Source : STATEC-calculs de l’auteur

Impact du COVID-19 sur le bien-être au Luxembourg

Le confinement lié au COVID-19 a impacté le quotidien des résidents et particulièrement les principaux déterminants de leur bien-être. Les enquêtes menées au STATEC [Enquête Tourisme et Enquête TNS-ILRES] durant le confinement permettent d'appréhender les changements intervenus sur certains de ces déterminants tels que le travail, les revenus, les relations sociales et la satisfaction dans la vie.

Travail

Les travailleurs ont été particulièrement touchés par le confinement. En avril 2020, 34% des salariés du secteur privé ont fait une demande de chômage partiel²². Même si ce chiffre décroît depuis le déconfinement de mi-mai, nous notons tout de même une augmentation du chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 32% entre juin 2019 et juin 2020. Le taux de chômage s'établit à 7% au mois d'avril²³. Cette situation renforce la crainte chez les travailleurs de perdre leur emploi. L'étude COVID-19 a montré que le quart des résidents craint pour la sécurité de leur emploi. Le sentiment de perte d'emploi concerne particulièrement les résidents portugais et français et les résidents non-européens.

Un des principaux changements intervenus sur le marché du travail est la hausse du télétravail, qui a concerné près de 7 travailleurs résidents sur 10 contre 2 sur 10 en 2019. Sans surprise c'est parmi les cadres, « les cols blancs », que la pratique du télétravail est la plus prépondérante. Le télétravail est associé à une réduction du temps de trajet domicile/travail, à une meilleure conciliation de la vie professionnelle et privée, à moins de stress, à une satisfaction au travail et in fine à un plus grand bien-être. Avant le COVID-19, le télétravail n'était pas synonyme de satisfaction au travail²³. La satisfaction n'est pas discriminante entre ceux qui font du télétravail et ceux qui n'en font pas. Pour ceux qui font plus de 16h de télétravail par semaine, la satisfaction diminue. Et dans le cadre du COVID-19, l'expérience du télétravail est plutôt ressentie comme positive par la majorité des travailleurs concernés et nous pouvons supposer que cela a un impact positif sur la satisfaction au travail²⁴.

Revenus

Les travaux du STATEC montrent que la possibilité d'arriver à joindre les deux bouts compte plus pour le bien-être des résidents que le niveau de revenu. Or ces dernières années, de plus en plus de résidents déclarent avoir des difficultés pour arrondir les fins de mois. Le confinement lié à la crise a généré la baisse du revenu de 16% des résidents. Les personnes en chômage partiel et les indépendants sont les plus affectés. La restauration, l'hôtellerie, le commerce et la construction, c'est-à-dire les secteurs avec les plus faibles salaires sont ceux qui en font les plus grands frais. Les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés par cette baisse. Les ménages modestes ont connu une baisse plus importante de leurs revenus, mais leur consommation n'a pas diminué du fait des dépenses incompressibles.

²² Conjoncture Flash, Juin 2020, STATEC

²³ Résultats basés sur l'EFT et publiés dans Regards 7, 7/2020 « Le télétravail, à consommer avec modération ? »

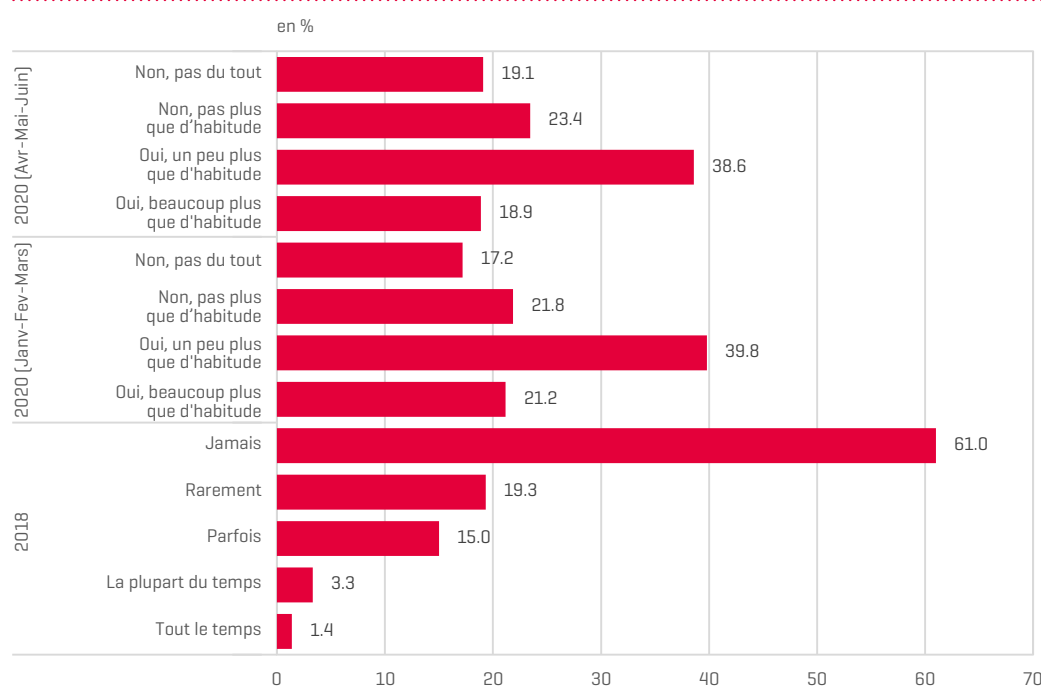
²⁴ Notons que l'étude sur l'impact du COVID-19 mesure l'expérience du télétravail alors que l'EFT mesure la satisfaction au travail.

En effet 20% des personnes dont le revenu a décliné ont connu une augmentation de leurs dépenses. De ce fait, ces ménages font face à des difficultés financières à cause du confinement. La crise du COVID-19 a certainement provoqué une dégradation de leur bien-être.

Relations sociales

Les mesures de confinement et de distanciation sociale ont fortement bouleversé nos relations interpersonnelles avec la réduction des contacts avec les collègues, avec la famille et voire même avec la nature (interdiction d'accès aux parcs, forêts, plages, etc.). L'enquête Tourisme du STATEC s'est intéressée à l'impact du confinement sur les relations sociales. Au total le sentiment de solitude atteint 21.2% des résidents au début du confinement et 18.9% entre avril et juin. En temps normal, 5% déclarent ressentir un sentiment de solitude tout le temps ou la plupart du temps, selon l'enquête EU-SILC²⁵ de 2018. En période de confinement le sentiment de solitude est plus fort chez les jeunes et chez les moins aisés. Sont particulièrement concernés par ce sentiment de solitude en 2020, les moins de 35 ans, les hommes, les plus défavorisés selon le niveau de revenu et les étudiants. Toutefois, l'impact de cette réduction des relations sur le bien-être n'est pas clairement établi même si nous pouvons penser que la solitude ou l'isolement social peuvent affecter la santé morale des gens et ainsi leur bien-être.

Graphique 11.6 Un sentiment de solitude plus présent durant le confinement qu'avant



Source : STATEC-calculs de l'auteur

25 La question posée était : « Au cours des 4 dernières semaines, sur une échelle de 1 à 5 où 1 signifie "tout le temps" et 5 "jamais", vous êtes-vous sentis seul? » (Tout le temps / La plupart du temps / Parfois / Rarement / Jamais)

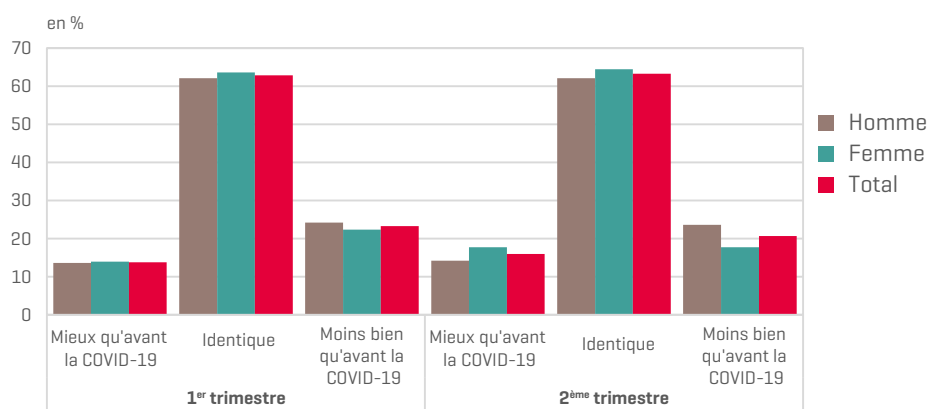
Satisfaction générale dans la vie et sentiment de dépression durant le confinement

Le confinement a eu pour conséquence la détérioration des relations sociales et la baisse de revenus pour certaines personnes les plongeant ainsi dans des difficultés financières. Ceci a eu un effet sur les réponses concernant la satisfaction générale et le sentiment de dépression. Dans les premières semaines du confinement le quart des résidents déclarent que leur vie est moins satisfaisante qu'avant et ceci indépendamment du sexe. La même question a été posée lors du second trimestre qui englobe la période de pic des admissions à l'hôpital (avril) ainsi que la fin du confinement (mai) et seul 1 résident sur 5 déclare ne pas être satisfait de sa vie comparativement à la période d'avant la crise sanitaire. Il y a donc une baisse entre le début du confinement et sa fin. Cette baisse est observée chez les femmes mais pas chez les hommes.

La détérioration de la satisfaction de la vie est également observée chez les plus jeunes (15-34 ans), surtout durant les premières semaines du confinement. Par la suite la différence est moins nette.

Graphique 11.7

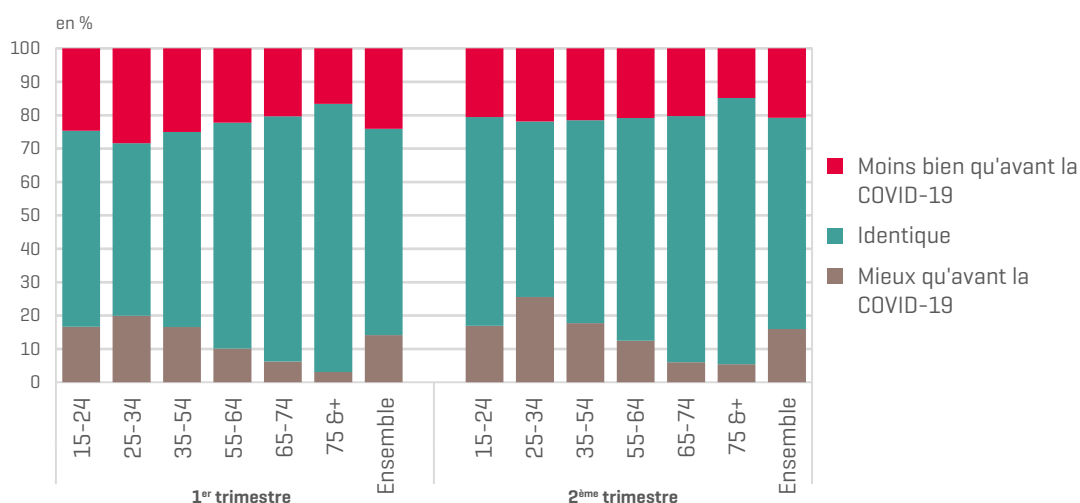
Un quart de résidents est moins satisfait de sa vie qu'avant le confinement



Source : STATEC-Tourisme, 2020

Graphique 11.8

Le sentiment de dépression plus ressenti qu'avant par le tiers des résidents



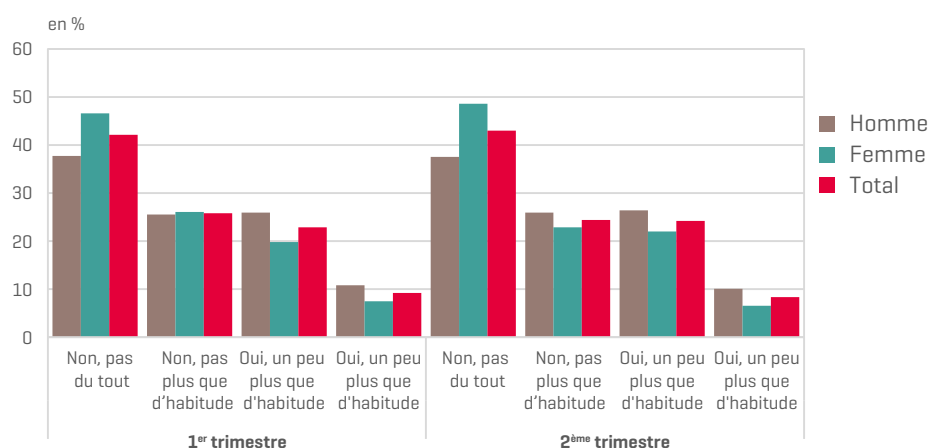
Source : STATEC-Tourisme, 2020

Concernant le sentiment de dépression, le tiers des résidents déclare le ressentir plus que d'habitude et cette proportion est restée constante durant tout le confinement. Nous notons une différence très marquée selon le sexe : les hommes sont plus nombreux à ressentir un sentiment de dépression.

Comme pour la satisfaction dans la vie, nous retrouvons les mêmes distributions par rapport à l'âge. Lors des premières semaines du confinement, le sentiment de dépression baisse lorsque l'âge augmente. En revanche à mesure que le confinement dure le sentiment de dépression a légèrement baissé chez les jeunes pour augmenter chez les personnes âgées.

Graphique 11.9

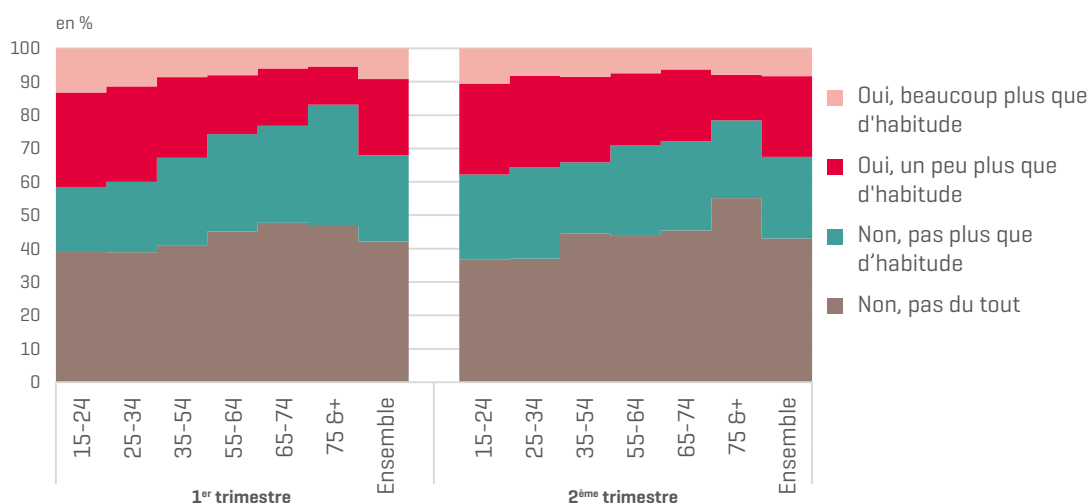
Le sentiment de dépression plus discriminant selon le sexe que la satisfaction de la vie



Source : STATEC-Tourisme, 2020

Graphique 11.10

Les jeunes ont ressenti davantage un sentiment de dépression



Source : STATEC-Tourisme, 2020

Quels sont les principaux facteurs de satisfaction de la vie parmi les résidents durant le confinement ? Y-a-t-il une différence par rapport à 2018 ? Est-ce que la différence de satisfaction des résidents découle de la réduction des relations sociales imposées à tous lors du confinement ou bien existe-t-il des différences selon les caractéristiques individuelles des résidents ? Pour mieux cerner ces effets, nous les considérons donc ici simultanément. Les probabilités d'être satisfait[e] dans la vie ou de ressentir un sentiment de dépression obtenues à partir des régressions logistiques ordonnées sont présentées dans les graphiques suivants.

En 2020, nous notons que la satisfaction de la vie n'est pas dépendante des caractéristiques individuelles. En revanche le sentiment de solitude ou de dépression affecte cette satisfaction. Ainsi, plus les gens ressentent la dépression et moins ils sont satisfaits de leur vie. Même constat au niveau de la solitude avec moins d'acuité. Ce résultat ne diffère pas de celui découvert en 2018, où les gens qui ne ressentaient jamais la dépression ou la solitude avaient une probabilité plus importante d'être satisfaits de leur vie. Le confinement a gommé les hétérogénéités individuelles en lien avec la satisfaction dans la vie et mis en exergue le rôle des relations sociales et des émotions sur le bien-être. Toutefois, cela ne veut pas dire que les caractéristiques individuelles n'ont aucun effet sur la satisfaction, mais peut-être que le lien ne se fait pas directement sur la satisfaction dans la vie mais d'abord avec les relations sociales et les émotions qui sont ainsi des médiateurs.

C'est ce qui ressort de la probabilité de ressentir un sentiment de dépression. Aussi bien en 2020 qu'en 2018, les caractéristiques individuelles ont un impact. Ainsi en 2020, les femmes ont une faible probabilité de se sentir déprimées alors que deux ans plus tôt en 2018, cette probabilité était plus élevée. Nous pensons que cette situation de confinement a eu des impacts plus importants sur le moral des hommes que des femmes dans la mesure où les hommes n'ont en général pas l'habitude de rester aussi longtemps à la maison. Ce qui n'est pas le cas des femmes qui sont souvent en emploi partiel. Les femmes y sont peut-être plus habituées alors que pour une grande partie des hommes il s'agit d'une situation inédite.

Par ailleurs, en 2020 les résidents français et portugais sont plus enclins à ressentir un sentiment de dépression. A l'inverse, les personnes qui ne se sentent pas seules ou qui ont un revenu élevé ont très peu de risque de rapporter un sentiment de dépression. Le portrait est presque identique en 2018 avec en plus l'impact du chômage et de l'âge.

C'est ce qui ressort de la probabilité de ressentir un sentiment de dépression. Aussi bien en 2020 qu'en 2018, les caractéristiques individuelles ont un impact. Ainsi en 2020, les femmes ont une faible probabilité de se sentir déprimées alors que deux ans plus tôt en 2018, elles avaient une probabilité plus élevée. Nous pensons que cette situation de confinement a eu des impacts plus importants sur le moral des hommes que chez les femmes dans la mesure où les hommes n'ont en général pas l'habitude de rester aussi longtemps à la maison. Ce qui n'est pas le cas des femmes qui sont souvent en emploi partiel. Il y a donc une situation d'habitation chez les femmes alors que chez les hommes il s'agit d'une situation nouvelle.

Par ailleurs, en 2020 les Français et les Portugais ont plus de risque de ressentir un sentiment de dépression. A l'inverse les personnes qui ne se sentent pas seules ou qui se classent à un niveau élevé de revenu ont très peu de risque de rapporter un sentiment de dépression. Le portrait est presque identique en 2018 avec en plus l'impact du chômage et de l'âge.

Graphique 11.11

Se sentir en dépression a un impact négatif plus important sur la satisfaction que la solitude

coefficients régression



Source : STATEC-Tourisme, 2020

Graphique 11.12

En 2020, faible risque de ressentir une dépression chez les femmes que chez les hommes

coefficients régression



Source : STATEC-Tourisme, 2020

Conclusion et discussion

Ce rapport résume la situation du bien-être au Luxembourg et son évolution ces 10 dernières années. En 2020, la crise du COVID-19 a bouleversé la vie des résidents. S'il est encore trop tôt pour savoir quels seront les impacts de cette crise sur le bien-être, les enquêtes réalisées durant le confinement font émerger des premiers éléments à travers les enquêtes qui ont particulièrement sondé les relations sociales, le travail et les revenus des résidents.

Le travail et les revenus ont été fortement impactés par le confinement notamment avec l'explosion du télétravail, qui a concerné 7 travailleurs sur 10, la hausse du taux de chômage, l'augmentation de demandes de chômage partiel et les baisses attendues du revenu des ménages et ceci, malgré des mesures de soutien de l'Etat. Ce sont les travailleurs avec des faibles revenus notamment les femmes et les jeunes actifs qui sont les plus touchés par la baisse de revenus alors qu'ils sont aussi ceux qui font face à des dépenses incompressibles et qui ont des difficultés à joindre les deux bouts. Cette augmentation du taux de chômage a augmenté le sentiment d'insécurité économique qui à son tour peut impacter le bien-être des résidents. La crise a aussi dégradé les relations sociales à cause de la réduction du nombre de contacts autorisés, et 1 résident sur 5 a ressenti de la solitude. Le moral des résidents s'est nettement dégradé avec un tiers qui a ressenti un sentiment de dépression. En plus, un quart des résidents a déclaré être moins satisfait qu'avant la pandémie. Ce sont essentiellement les jeunes adultes, particulièrement les hommes et les personnes de revenus modestes qui sont concernés par cette baisse de la satisfaction.

Le confinement lié au COVID-19 a eu un impact néfaste sur l'économie et ce sont les personnes déjà en situation défavorable sur le marché de l'emploi à savoir les femmes, les moins diplômés et les jeunes qui sont les plus pénalisés. Les inégalités déjà existantes sur les conditions de travail et sur le revenu se sont donc accrues. Concernant le volet social, les plus jeunes et les hommes ont plus ressenti les effets négatifs du confinement notamment en termes de solitude, de dépression et de satisfaction dans la vie. Si la pandémie du COVID-19 est avant tout une crise sanitaire, les retombées économiques et sociales ne sont pas négligeables et ce sont d'ailleurs celles-ci qui ont un effet plus important sur le bien-être des résidents. A partir de tous ces éléments, nous constatons une baisse importante du bien-être des résidents en 2020, peut-être même plus significative que durant la crise économique précédente.

Pourtant en 2019, le bien-être au Luxembourg avait retrouvé son niveau de 2010, après une baisse spectaculaire observée entre 2011 et 2013. En effet, l'analyse du Luxembourg Index of Well-Being (LIW) montre que le bien-être des résidents a légèrement baissé entre 2010 et 2019. Une fois décomposée, il ressort que l'évolution de cet indicateur est principalement liée à la détérioration sur le marché de l'emploi et à la sécurité physique et, dans une moindre mesure, à la confiance dans les institutions. Une analyse plus fine montre que le bien-être a baissé entre 2011 et 2013. À partir de 2014, le bien-être augmente rapidement et dès 2018 il a rattrapé son niveau de 2010.

Un des déterminants du bien-être est selon l'OCDE²⁶ la confiance de la population dans les institutions et en 2018, le Luxembourg faisait partie des meilleurs élèves en Europe. Sans aucun doute, les résultats de 2020 seront scrutés avec attention à cause de la crise sanitaire et de la réaction du Gouvernement pour la juguler et réduire son impact économique. En France, dans un sondage publié le 30 mars (Sondage opinion way)²⁷, 70% des répondants sont d'avis que l'État ne leur dit pas la vérité. Nous ne disposons pas de telles informations pour le moment au Luxembourg et nous savons que durant les périodes de crise, la confiance dans les institutions baisse, comme c'était le cas pendant la précédente crise économique et financière. Un dynamisme avait aussi été observé sur le marché du travail ces dernières années avec la hausse du taux d'emploi, surtout celui des femmes, une baisse du chômage avec une absence d'un surplus de chômage chez les jeunes. Nous pouvons également faire un lien entre le marché du travail dynamique et la hausse de la part des personnes de niveau d'études supérieures qui atteint un niveau inégalé, plaçant le Luxembourg dans la moyenne haute européenne.

La crise sanitaire actuelle a totalement occulté un autre défi majeur et d'actualité : l'urgence climatique et environnementale. L'un des indicateurs utilisés au niveau international est la concentration en particules fines dans l'air inférieure à 2.5 micromètres. Ce sont ces particules qui pénètrent dans les zones respiratoires basses et qui sont les plus dangereuses pour la santé. Cette concentration est en baisse au Luxembourg depuis 2016. Cette baisse n'est pas due à des changements méthodologiques dans le recueil des données, mais il faut être prudent et attendre les données sur une période plus longue avant d'en tirer des conclusions. Face à ces mesures objectives, un indicateur subjectif a renseigné sur la présence de pollution et de saleté dans le cadre de vie des résidents. Cet indicateur connaît une baisse importante en 2018 et est stable en 2019 après plusieurs années de hausse. Il faut sans doute également suivre l'évolution de cet indicateur pour comprendre les raisons de cette baisse.

Le Luxembourg est connu pour la qualité de son cadre de vie, et la sécurité a certainement contribué à cela. En 2019, la Police Grand-Ducale a répertorié quasiment le même nombre d'infractions que les années 2017 et 2018. Cette stabilité fait suite à une baisse amorcée depuis 2014. Cette baisse des infractions répertoriées est positivement corrélée avec la part des résidents qui déclarent avoir été victime de violence ou de vandalisme dans leur quartier. Lorsque nous analysons ces indicateurs sur l'environnement ou sur la sécurité, nous pouvons supposer que la qualité de vie est bonne au Luxembourg. En effet, entre 2013 et 2019, les résidents sont du même avis et leur évaluation de la satisfaction de vie reste haute. Toutefois, la satisfaction moyenne dans la vie n'a pas progressé au Luxembourg, faisant de lui l'un des rares pays européens avec une haute performance économique ne connaissant pas cette progression.

Le STATEC poursuivra ses travaux afin d'améliorer la mesure du bien-être au Luxembourg et d'analyser en 2021 la satisfaction de la vie en utilisant les données de panel de 4 vagues [2016-2019] de l'enquête EU-SILC.

26 <https://www.oecd.org/fr/social/de-nouvelles-donnees-de-l-ocde-mettent-au-jour-de-profonds-fosses-en-matiere-de-bien-etre.htm>

27 <https://www.opinion-way.com/fr/component/edocman/opinionway-et-square-pour-les-echos-covidirect-vague-6-30-mars-2020/viewdocument/2240.html?Itemid=0>

Glossaire

ADEM : Agence pour le Développement de l'Emploi

BIT : Bureau International du Travail

CSA : Chèque Service Accueil

EU-SILC : European Union Statistics for Income and Living Conditions

EFT : Enquête Européenne sur les Forces de Travail

Eurostat : Office statistique de l'Union européenne

LFS : European Labor Force Survey

CES : conseil économique et social

CSDD : conseil supérieur pour un développement durable

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

PIB : Produit Intérieur Brut

RNB : Revenu National Brut

IDH : Indice de Développement Humain

STATEC